

# LES PARCS & l'économie territoriale

UNE INITIATIVE

espaces  
naturels  
régionaux



NORD-PAS DE CALAIS



Quand un Parc rassemble autour d'une même table des acteurs économiques d'horizons différents pour partager compétences, savoir-faire et projets, il met en place une dynamique territoriale bénéfique pour l'économie locale.

Quand un Parc crée un réseau alliant des acteurs économiques d'un même secteur, il remplace la concurrence par la coopération économique.

Quand il marque « Parc naturel régional » des productions et des savoir-faire identitaires, il offre une plus-value significative au travail qualitatif des hommes de son territoire.

Quand il accompagne les industries, l'artisanat et le monde entrepreneurial vers l'efficacité environnementale, il concourt à une évolution des pratiques visant à l'amélioration d'un cadre de travail et à l'implication des salariés dans un projet d'entreprise.

Enfin, quand il expérimente la collecte hippomobile, la réutilisation du bois local pour la construction ou la création d'offres touristiques ou de filières nouvelles basées sur les richesses locales, il démontre que d'autres voies de développement économique sont non seulement possibles, mais positives pour le territoire et ses habitants.

C'est ainsi que s'expérimente, se crée, se développe l'économie territoriale au sein des trois Parcs naturels régionaux du Nord-Pas de Calais.

### Emmanuel Cau

*Président d'Espaces naturels régionaux*

*Conseiller régional*

*Vice-président délégué à l'aménagement du territoire, environnement et plan climat*

### Paul Raoult

*Président du Parc naturel régional de l'Avesnois*

### Dominique REMBOTTE

*Conseillère régionale*

*Présidente du Parc naturel régional des Caps et marais d'Opale*

### Michel LEFEBVRE

*Maire de Millonfosse*

*Président du Parc naturel régional Scarpe-Escaut*

## INTRODUCTION

L'économie territoriale sur les territoires des Parcs naturels régionaux des Caps et Marais d'Opale, Scarpe-Escaut et de l'Avesnois : c'est un thème vaste et ambitieux qu'a choisi d'aborder Espaces naturels régionaux cette année.

Vaste, car le champ économique ne peut se concevoir sans la prise en compte des champs sociaux et environnementaux auxquels il est indéfectiblement lié. Favoriser le développement économique du territoire s'entend ainsi dans le respect de l'environnement, des hommes et de leurs activités, de la biodiversité et des paysages. Ambitieux, car il oblige à une synthèse et une évaluation pointue des actions menées dans la durée sur le territoire des trois Parcs naturels régionaux par les Syndicats mixtes, leurs équipes et tous les partenaires, institutionnels et acteurs économiques, engagés dans leurs chartes. Des partenaires aux missions économiques clairement affirmées, et sans l'appui desquels rien ne serait possible.

Vous trouverez dans cette brochure 24 exemples d'actions relatives à 6 leviers de développement économique identifiés par les trois Parcs naturels régionaux. Au-delà des chiffres présentés, indicateurs pertinents, ce sont des histoires de femmes et d'hommes que vous

découvrirez, basées sur les témoignages d'agriculteurs, restaurateurs, commerçants, industriels, mais aussi élus, responsables associatifs, représentants des services de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics. Des femmes et des hommes convaincus de l'intérêt à faire tomber les cloisons entre les filières et les activités économiques pour mieux travailler ensemble, au quotidien. Des femmes et des hommes rendus solidaires par le partage d'un « état d'esprit Parc », construit sur les valeurs et le sens développés dans leurs chartes.



## LES PARCS & l'économie territoriale

# SOMMAIRE

- 02 Editorial
- 04 Préambule de Vincent Chassagne
- 06 Interviews
- 08 Carte des 3 Parcs naturels régionaux du Nord-Pas de Calais
- 09 Le développement économique dans les chartes de Parc
- 12 Six leviers de développement économique :
  - 14 La création d'une dynamique territoriale
  - 18 La mobilisation et l'implication des acteurs
  - 25 La préservation et la valorisation des ressources naturelles et génétiques
  - 28 La reconnaissance d'une identité territoriale
  - 31 L'accompagnement au changement
  - 36 L'expérimentation opérationnelle
- 40 Perspectives par Jean Gadrey
- 42 Remerciements et contacts

Les Parcs naturels régionaux sont des territoires habités, riches de patrimoines exceptionnels. Depuis leur création en 1967, les textes successifs ont attribué à leurs structures de gestion une mission de développement compatible avec la préservation et la valorisation des patrimoines. Mission que la loi Paysage de 1993 a définie clairement. Il reste à analyser comment les Parcs ont mené cette mission, et quelles sont leurs perspectives.

#### **On distingue quatre types de missions de développement exercées par les Parcs :**

Les missions de type **Patrimoine/Développement** sont présentes dans tous les Parcs. Ils contribuent au développement économique à partir de leurs patrimoines, considérés comme des ressources à valoriser. Et ce développement donne indirectement les moyens de les renouveler ou de les conserver.

Les missions d'**Animation Economique** ne sont pas aussi largement représentées. Pour ces missions, on part du principe que les acteurs économiques portent un potentiel de développement pour des projets individuels ou collectifs.

Les missions entrant dans le champ du **Développement Territorial** constituent une troisième catégorie. On considère que l'accueil de population permanente ou touristique produit du développement et des ressources fiscales. Dans ce domaine, les Parcs coopèrent avec les collectivités, pour accompagner l'économie résidentielle selon les principes du développement durable.

Les missions se profilant pour les prochaines décennies relèvent de l'**Accompagnement de l'innovation**. L'intelligence collective constitue une ressource de plus à valoriser pour faire émerger des projets. Ils sont innovants pour le territoire, lorsqu'ils correspondent à des besoins ou à problématiques non traitées et lorsqu'ils sont portés par des acteurs de secteurs différents qui ne sont pas naturellement habitués à coopérer. Avant les années 90, on observe dans les Parcs essentiellement les missions de type **Patrimoine Dé-**

**veloppement**. Il y a notamment beaucoup d'intervention sur l'agriculture, pour contribuer au croisement entre agriculture et paysage, ou agriculture et biodiversité. Ils s'investissent par exemple, sur des zones de marais pour maintenir des prairies naturelles et des bocages, ou sur les zones d'estive en montagne... Naturellement, ils soutiennent les produits identitaires : beaucoup de produits alimentaires et des coutures à Thiers, des jouets dans le Haut-Jura, la tuile, la pierre... Concernant le tourisme, les Parcs sont souvent dotés à cette époque d'équipements (maisons de Parc, écomusées...) et ils contribuent à l'aménagement des circuits de randonnée et à la promotion du territoire.

Dans les années 1990 à 2000, le profil des missions de développement se modifie. En premier lieu, les missions **Patrimoine Développement** s'intensifient. Certains Parcs contractualisent, notamment avec les Chambres d'Agriculture pour des mesures agroenvironnementale, des opérations d'installation ou de soutien à la diversification agricole. Puis, ils continuent à développer les filières et à accentuer le développement touristique.

En parallèle, apparaissent les missions de type **Animation économique**. La marque Parc est utilisée. Par exemple, « marquer » les bateliers du Parc de Brière signifie reconnaître une spécificité et inciter à la diffusion de bonnes informations sur le patrimoine et la biodiversité. Des Parcs pilotent des ORAC (Opérations de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce), d'autres s'intéressent à la manière dont les entreprises font du développement durable. Et de rares Parcs (Brenne, Livradois-Foréz) structurent des réseaux d'ingénierie économique partagés avec leurs partenaires.



Les missions de **Développement Economique Territorial** apparaissent à partir des années 90. Les communautés de communes et d'agglomérations prennent de plus en plus de compétences. Elles investissent dans le développement, en général au travers d'infrastructures, d'équipements, d'offres d'espaces et de services. Et l'idéal pour un Parc considéré comme un territoire, est de faire en sorte que chaque intercommunalité contribue à la réalisation de la Charte du Parc avec une meilleure prise en compte des ressources, du paysage et des patrimoines dans leurs projets. Il faut donc accentuer les partenariats. Par exemple, le Parc Loire-Anjou-Touraine a construit des programmes avec les communautés de communes pour la gestion durable des zones d'activités en concertation avec les entreprises.

Les missions d'**accompagnement de l'innovation** préfigurent un métier en devenir pour les Parcs. Les projets qualifiés d'innovants sont souvent issus des problèmes ou des besoins du territoire. Par exemple, dans le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin, une filière terre est née à partir du traitement des problèmes d'insalubrité des maisons traditionnelles. Dans le Parc de Millevaches en Limousin, une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) fait de l'aménagement et de la conception de logement adaptés et performants sur le plan énergétique. Elle offre de l'activité

pour les artisans et contribue à rendre les bourgs plus attractifs. Les Parcs fabriquent du développement à partir des problèmes concrets du territoire. On peut même considérer qu'une démarche orientée vers la réduction des coûts cachés (programme sport nature contre les coûts cachés de l'obésité, programme biodiversité contre les coûts cachés de l'érosion etc), permet de réinjecter des économies dans l'investissement public ou le pouvoir d'achat local.

D'autres Parcs utilisent des méthodes d'animation spécifiques pour rassembler des acteurs divers et faire émerger de nouveaux projets. Notons que l'on trouve des projets qui permettent d'illustrer les concepts d'économie de la fonctionnalité, d'économie du partage...

Ce métier d'**accompagnement de l'innovation** ne peut s'envisager qu'avec beaucoup de méthode, de coopération et de partenariat.

Il y a donc pour les Parcs et leurs partenaires, de nombreux potentiels à valoriser. Et n'oublions pas qu'à la source, se trouvent la culture et l'éducation et plus largement le vivre ensemble. Développement signifie envies, initiatives, rencontres et projets. Les Parcs peuvent encourager la participation des acteurs et habitants à toutes sortes de « démarches projet » donnant lieu à la création de valeurs sociales, environnementales, culturelles ou économiques. Et tout projet, porté par des femmes et des hommes des communes du Parc, même s'il est modeste, produit du sens dont ses habitants ont grandement besoin. Il montre que la transition vers le développement durable du territoire est un but crédible et porteur d'espoir.

#### **Vincent CHASSAGNE**

*Expert associé à Mairie-Conseil Caisse des Dépôts, partenaire de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France*



→ *La Fédération a publié en 2015 une note d'orientation sur l'économie territoriale et les Parcs naturels régionaux. Pourquoi ?*

On attend souvent les Parcs naturels régionaux sur les questions de protection des patrimoines.

Nous souhaitons, à travers cette synthèse commune, **affirmer notre position de territoires porteurs de projets de développement socio-économique**. A travers le tourisme, l'agriculture ou la valorisation des ressources locales par exemple, des ambitions communes exprimées dans nos chartes. Cette note incite à **poursuivre la réflexion autour de la création de méthodes de travail spécifiques** pour aborder l'économie dans les territoires des Parcs, qui sont avant tout des territoires habités. Et on ne peut pas concevoir un projet de territoire crédible sans prendre en compte ce volet socio-économique.

→ *Quels sont justement les atouts des Parcs naturels régionaux en matière de développement économique ?*

La particularité des Parcs naturels régionaux est, sans doute, d'être **des territoires capables de mettre des gens différents autour d'une même table**. C'est une grande faculté dont peu de structures disposent. Il faut s'en servir pour le développement économique. En tissant des **partenariats locaux** avec les intercommunalités, les Chambres de Commerce, les Pays, etc. qui ont des outils financiers et des missions de développement économique clairement affichées. En **faisant dialoguer les filières et les activités** entre elles. En faisant se croiser le regard des habitants, des élus, des associations, et ainsi **générer des projets nouveaux, d'autres formes de coopération**.

Notre rôle, c'est de retisser des partenariats locaux où prime la mutualisation des moyens, des productions, du temps, de la matière grise, des compétences ! C'est d'**animer localement cette synergie humaine sur un territoire perçu comme attractif**. Le slogan des Parcs

→ **Olivier Claude**

Directeur du Parc naturel régional des Ballons des Vosges et référent au développement économique à la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux

naturels : «Une autre vie s'invente ici» s'applique aussi au champ économique. **Une autre économie peut s'inventer ici !** En travaillant de façon différente. Et cela commence peut-être par mieux se connaître, partager et discuter.

→ *Quelles sont les voies d'avenir à explorer ?*

Les Parcs naturels régionaux doivent se positionner dans **une démarche prospective** et se demander comment valoriser au mieux leurs patrimoines naturels et culturels, la base commune qui nous rassemble. Au-delà de ces missions fondamentales, nous ne devons pas avoir peur de **nous pencher sur la question de l'accueil et de l'accompagnement de nouvelles activités cohérentes avec nos valeurs environnementales**. Acteurs innovants, les Parcs naturels régionaux et leur ingénierie accompagnent les mutations économiques de leur territoire et expérimentent de nouveaux projets. A ce titre, **le classement d'un territoire en Parc naturel est une chance**. C'est un signe de qualité pour un territoire exceptionnel. Nous devons être un peu moins frileux sur les notions de marketing territorial et nous servir de cette image de marque pour **faire en sorte que nos partenaires se saisissent encore plus de la particularité «Parc» de leur territoire et de l'attractivité que cela peut générer pour des porteurs de projets**. J'adhère totalement à cette phrase de Jean-Marie Pelt : «La coopération crée, la compétition trie». Les Parcs naturels régionaux ont indéniablement un rôle à jouer en tant qu'activateurs de coopération économique.



→ Nadia Rouache

Chargée de mission à la Direction de l'Aménagement Durable,  
Coopération Territoriale et Projets au Conseil régional Nord-Pas de Calais

→ *Quelles sont les priorités régionales en matière de développement économique ?*

Par la déclinaison opérationnelle du **Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire**, et du volet portant sur le Schéma Régional de Développement Economique, la Région, au travers de ses partenariats, est au coeur des stratégies locales de développement économique et des enjeux qui en découlent : équilibre Ville/Nature/Agriculture, gestion de la ressource foncière et maîtrise de l'étalement urbain au service d'une croissance durable et inclusive. La Région décline cette stratégie au travers de ses dispositifs et de l'ingénierie qu'elle supporte sur le territoire. Elle soutient **les plans locaux de développement économique**, points de rencontre entre les priorités économiques portées localement par le territoire et celles retenues par la Région dans le Schéma Régional de Développement Economique : **développer les filières vertes de métiers et de services, faciliter les mutations de l'agriculture, favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire, rendre les individus actifs de leur consommation...** En matière d'attractivité du territoire, la Région accompagne les partenaires touristiques signataires de **contrats de rayonnement touristique**. Ils portent sur l'ensemble des éléments susceptibles de concourir au développement touristique du territoire régional et donc au développement d'emplois présentsiels.

→ *Comment agissez-vous dans ce domaine avec les Parcs naturels régionaux ?*

La révision récente des chartes des trois Parcs naturels régionaux a permis à la Région Nord - Pas-de-Calais de réaffirmer sa volonté d'**appuyer ces territoires, pour qu'ils soient les relais de ses politiques publiques, et des lieux d'innovation et d'expérimentation** des politiques sectorielles en matière d'environnement, de patrimoine culturel, d'agriculture durable, et de tourisme durable. La Région a souhaité favoriser

ce partenariat pour **appuyer les démarches territoriales** dans la mise en oeuvre des directives d'aménagement durable « Trame Verte et Bleue » et « Maîtrise de la périurbanisation » et **soutenir une ingénierie au service du développement local** en vue de **préserver la biodiversité et valoriser le patrimoine naturel de ces territoires d'exception** pour soutenir leur développement durable.

→ *Quelles actions ont été menées concrètement ?*

Cet engagement de la Région auprès des Parcs naturels régionaux permet d'accompagner des dynamiques de projets opérationnels faisant écho à ses propres priorités : **favoriser le développement de l'agriculture territoriale durable** (structuration des filières élevage, bois ; aides à l'installation et transmission d'entreprises : économie circulaire ; filières courtes...), **le renouvellement urbain en milieu rural...** De fait, l'ensemble des projets portés par le territoire du Parc reflète la manière dont chaque porteur de projet s'est saisi des priorités régionales et de ses spécificités territoriales, de ses richesses pour développer notre territoire régional.



## LES SIGNES DE RECONNAISSANCES DES FILIÈRES ET MARQUES INITIÉES OU SOUTENUES PAR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DU NORD-PAS DE CALAIS

8

### Tourisme :

Charte européenne du tourisme durable  
Gîtes de France  
Gîte Panda  
VISIT Nord-Pas de Calais  
Accueil Paysan,  
Clévacances  
La clef verte  
Qualité tourisme  
France Accueil vélo

### Agriculture :

Approlocal.fr  
Marque Parc naturel régional  
Producteurs de Scarpe-Escaut  
Agriculture Biologique

### Commerce et artisanat :

Agneau Boulonnais, agneau des terroirs du Nord  
Boutiques de l'Avesnois  
Restaurateurs de l'Avesnois  
Estaminet de randonnée  
Reconnus Garants de l'Environnement (RGE)  
Certificat d'identité professionnelle

### Cadre de vie et Biodiversité :

Plantons le décor  
Végétal local  
Villes et villages fleuries

### Industrie :

ISO 14001  
Charte environnement / UNICEM  
PALME



# AVESNOIS

## Un territoire qui valorise économiquement ses ressources naturelles et humaines

L'une des trois ambitions exprimées dans la charte du Parc naturel régional de l'Avesnois (2010-2022) est consacrée aux actions menées par le Syndicat mixte et ses partenaires signataires en matière de développement économique. **Un développement qui repose sur la valorisation des ressources naturelles, culturelles et humaines, à travers 4 grandes orientations et 8 mesures.** Depuis toujours, le Parc naturel **s'appuie sur les ressources de son territoire** : le bocage, l'élevage laitier, la pierre et le bois. Concrètement, il les valorise pour favoriser l'autonomie énergétique des exploitations, maintenir la diversité du vivant, accentuer le développement de l'agriculture biologique et la promotion de produits identitaires, accompagner l'exploitation industrielle (les carrières) et artisanales (la pierre bleue), et organiser la filière bois énergie du territoire. **Agir pour l'économie locale, c'est aussi participer à développer le tourisme dans le cadre de la Charte européenne du tourisme durable.** En ce sens, le Syndicat mixte agit pour organiser une filière touristique durable en mettant en relation les acteurs, en contribuant à leur formation et à leur accompagnement, en promouvant la destination Avesnois grâce à des actions de communication et de commercialisation fidèles à leurs valeurs environnementales et humaines. Le Syndicat mixte exprime d'ailleurs encore plus fermement dans sa charte la valeur du capital humain. Elle contribue **à faire de l'Avesnois un territoire d'investissement économique social et solidaire.** Favoriser la coopération économique des entreprises, utiliser la «valeur Parc» pour accentuer l'esprit d'initiative des habitants et des acteurs économiques, développer le management environnemental des entreprises et des zones d'activités, réinvestir les savoir-faire locaux : autant de pistes explorées pour favoriser l'innovation économique.



### CHIFFRES-CLÉS :

124 000 hectares,

157 000 habitants,

138 communes.



# CAPS ET MARAIS D'OPALE



## CHIFFRES-CLÉS :

136 500 hectares,

200 000 habitants,

154 communes.

## Un territoire qui mise sur le collectif pour construire son développement économique

La toute récente charte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (2013-2025) consacre l'une de ses 5 vocations au développement économique et montre que ce volet fait pleinement partie de son projet de territoire. Le Syndicat mixte du Parc dispose de la particularité que **les chambres consulaires ont adhéré à la charte et participent à toutes les décisions du Comité syndical**. Des liens privilégiés se sont tissés avec ces acteurs économiques et permettent la définition d'une philosophie d'intervention et de stratégies où priment les interactions entre acteurs publics et privés, la collaboration et la complémentarité. Ce projet collectif se décline en 3 orientations et 13 mesures. Le Syndicat mixte agit pour **accentuer la prise en compte de l'environnement par les acteurs économiques de son territoire**. Fort d'une ingénierie qualifiée, il forme les acteurs des filières concernées à la mise en œuvre de pratiques économes en énergie (éco-rénovation, éco-construction), il accompagne le secteur industriel (les carrières), et contribue à l'élaboration d'une filière bois. Autre axe d'action : **la valorisation de l'économie présentielle** à travers le développement d'une économie de proximité et d'une stratégie touristique basée sur les sports de pleine nature, la qualité de l'accueil et la mise en valeur des richesses patrimoniales et paysagères. Dernier enjeu pour le plus étendu des trois parcs naturels régionaux, **le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement** à travers le développement des circuits courts et de l'agriculture biologique, la valorisation de l'herbe (facteur d'autonomie pour les exploitations agricoles), ou la construction de filières économiques, indispensables à la sauvegarde des races et des variétés végétales locales.



## Un territoire qui dynamise l'économie de proximité

Les démarches de valorisation économique du Parc naturel régional Scarpe-Escout passent par une vocation, 3 orientations et 9 mesures, déclinées dans la charte établie pour la période 2010-2022. Cette charte trace des voies d'action à poursuivre ou entamer avec les partenaires territoriaux pour répondre aux enjeux majeurs de compétitivité économique auxquels est confronté ce territoire, le plus densément peuplé de tous : **maîtrise de la périurbanisation, maintien de l'emploi et des entreprises, défense de la territorialité, de la diversité et de la proximité**. Le Syndicat mixte s'attache donc à préserver un tissu économique dynamique en agissant pour aider à la transmission et à l'accompagnement de la création d'entreprises, particulièrement dans le domaine agricole. Bien sûr, ce développement d'activités s'entend comme **un gage de valorisation des ressources, des savoir-faire et des patrimoines**. Valoriser les produits de l'élevage qui maintiennent les paysages, trouver des clés de valorisation économique des races locales, accentuer la vente directe et les circuits courts, composante majeure de l'histoire du territoire. Le Syndicat mixte s'appuie d'ailleurs sur cette identité locale, construite sur des spécificités paysagères, culturelles, historiques, naturelles et humaines **pour construire un tourisme cohérent et durable**, où les acteurs travaillent ensemble, innovent et progressent pour contribuer à la construction d'une destination d'excellence. Une excellence ambitionnée enfin par le Syndicat mixte **pour les pratiques environnementales des nombreuses entreprises de son territoire**. Il accompagne le développement, la diffusion et l'accélération des recherches et des innovations entreprises en matière d'économie d'énergie, d'énergies renouvelables, d'éco-construction ou encore de valorisation des filières.

### CHIFFRES-CLÉS :

48 500 hectares,

190 000 habitants,

55 communes.



### CRÉATION D'UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE



#### Mettre l'intelligence collective au service de l'économie du territoire

Les Parcs naturels régionaux ont, à plus d'un titre, un rôle à jouer en tant que maillons de la chaîne économique territoriale. Parce qu'ils portent, à travers la mise en oeuvre de leur charte, des projets territoriaux stimulants en faveur du développement économique. Parce qu'au-delà de l'adhésion à leurs chartes, les communes, les EPCI, les institutions publiques et tous les types d'acteurs économiques que sont les associations, les entreprises, etc, s'engagent avec eux dans un dialogue territorial propice à l'émergence de projets communs. Parce que le dynamisme économique que les Parcs naturels régionaux et leurs partenaires ambitionnent d'impulser ne peut se concevoir sans une mise en mouvement partagée autour d'une intelligence collective et de valeurs communes fortes. Agir ensemble, faire émerger un cadre propice à la concertation et à l'élaboration de stratégies de qualité en lien avec les besoins des habitants et des acteurs locaux, c'est là tout le sens de l'action des Parcs naturels régionaux en matière de dynamique territoriale.

### MOBILISATION ET IMPLICATION DES ACTEURS



#### Tisser du lien entre les partenaires

Qui dit développement économique dit émulation collective, travail en réseau, mutualisation des moyens et des compétences. Fort d'une ingénierie qui travaille au plus proche d'acteurs économiques variés, les Parcs naturels régionaux détectent localement des potentiels de développement à valoriser. Mettre autour de la table les acteurs concernés pour mieux mobiliser leurs ressources, c'est l'une de leurs forces. Car faire coopérer, c'est contribuer à créer des dispositifs (réseaux, filières, comités de pilotage...), des outils (conventions de partenariat, enquêtes, salons, observatoires...) et des pratiques bénéfiques à tous. Une « méthode Parc » qui favorise la création de passerelles inter-entreprises et inter-filières, l'innovation économique et le transfert d'expériences. En ce sens, les Parcs naturels régionaux se placent légitimement, au sein de réseaux d'acteurs territoriaux, dans une posture de dialogue, vecteur indispensable de mobilisation et d'implication.

### PRÉSERVATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL ET GÉNÉTIQUE



#### Considérer les ressources naturelles comme un capital vivant

Fonder le développement économique territorial sur la valorisation et la préservation des espaces naturels, c'est l'objectif fondateur des Parcs naturels régionaux. Ces paysages, cette richesse patrimoniale, et cette biodiversité végétale et animale que des générations d'hommes ont contribué à construire sont fragiles. L'enjeu actuel dépasse aujourd'hui la seule protection de la diversité du vivant. Pour que la sauvegarde soit durable, elle ne peut s'entendre sans une valorisation qui passe par la conciliation de l'environnement et du développement économique. Valoriser la dimension marketing des produits et des savoir-faire par la marque Parc, développer des filières et de nouvelles activités, créer des débouchés économiques pour les agriculteurs et les éleveurs, sensibiliser les consommateurs à la qualité de leurs produits, c'est plus que jamais la mission des Parcs naturels régionaux. Des niches économiques qui, toutes ensemble, forment une chaîne à haute valeur environnementale et humaine.

## CRÉATION ET RECONNAISSANCE D'UNE IDENTITÉ TERRITORIALE



### Promouvoir une image attractive du territoire

Un Parc naturel régional, c'est non seulement un territoire, un patrimoine naturel et des acteurs locaux délimités par un périmètre, c'est aussi une plus-value d'âme et de valeurs, de beauté et de bien-être pour les habitants qui y vivent et y travaillent. Ces derniers contribuent, par leurs activités, à la création d'une identité territoriale forte, attractive, pour tous ceux qui découvrent et consomment ces territoires exceptionnels. En préservant les paysages et en dessinant un cadre de vie agréable aux hommes, en valorisant l'identité locale et le patrimoine, les Parcs naturels régionaux renforcent la valeur ajoutée de leur territoire comme destination d'excellence. Ils participent ainsi, par exemple, au maintien de la population en zone rurale, à la maîtrise de la périurbanisation, au développement d'activités économiques en harmonie avec l'environnement, ou encore à l'élaboration d'un tourisme durable et attractif, car fondé sur du sens et des valeurs.

## ACCOMPAGNER DURABLEMENT LE CHANGEMENT



### Le soutien aux initiatives en faveur d'un développement économique durable

Les Parcs naturels régionaux et leurs équipes sont en première ligne face aux enjeux environnementaux actuels. Ils ont développé depuis leur création une expertise et des savoir-faire spécifiques pour accompagner les acteurs économiques privés ou publics, que ce soit dans leur politique de progrès en faveur de l'environnement, ou dans leur ambition de création de filières énergétiques locales. Avec les professionnels du secteur industriel, les Parcs naturels régionaux élaborent des solutions pour limiter les impacts de ces activités sur l'environnement. En s'associant à des organismes professionnels, ils forment les acteurs de filières situées au cœur des enjeux environnementaux. Aux prestataires qui souhaitent s'engager dans un développement touristique durable, ils apportent leur capacité d'expertise et leur ingénierie.

## L'EXPÉRIMENTATION OPÉRATIONNELLE



### Tester de nouveaux modèles

Les Parcs naturels régionaux, à travers leurs chartes fixant des objectifs pour une période de 12 ans, peuvent tester, expérimenter, et inscrire leurs actions dans la durée. Laboratoires d'action où doit primer l'innovation, ils participent à la création de nouveaux modèles de développement alliant économie et biodiversité. Au service des hommes et de leur environnement, ils explorent des pistes nouvelles en matière de transformation des bonnes idées en offres, en produits, en services, en flux, organisés pour plus de retombées locales. Comment ? En favorisant les partenariats réunissant entreprises, collectivités, et habitants ; en structurant économiquement des filières locales ; en participant à la création de produits attractifs et de nouvelles activités basées sur les ressources naturelles de leur territoire.

## Tous leaders pour dynamiser l'économie locale

Le Parc naturel régional de l'Avesnois, territoire LEADER depuis 2009, peut à ce titre bénéficier de fonds européens provenant du FEADER. Grâce à ce programme, une enveloppe budgétaire territorialisée est mise à disposition de bénéficiaires aussi bien publics que privés pour faire émerger des projets en faveur du développement économique local. Un comité de programmation, mis en place par le Syndicat mixte du Parc, vote l'attribution des subventions aux projets présentés.

«Ils intègrent des principes de développement durable, d'innovation et de partenariat, afin que LEADER porte une vraie ambition de plus-value économique et multisectorielle pour le territoire», explique Aurélien Cir, chargé de mission LEADER au Parc. Le premier programme LEADER (2009-2013) a financé 73 projets dont une vingtaine pour des micro-entreprises. « Sur le territoire du Parc de l'Avesnois, 62% des subventions ont bénéficié à des porteurs de projets privés, c'est un vrai parti-pris », complète Aurélien.

Vous avez un projet ? Contactez le Parc naturel ! En juillet 2015, le territoire a été sélectionné par la Région pour bénéficier d'un programme LEADER (2015-2020). Il poursuit ce travail exemplaire en matière de gouvernance public/privé, et continuera à financer des projets générateurs de développement de l'économie de proximité, d'attractivité du territoire et d'avancées dans la voie de la transition énergétique.

### François LETELLIER, DGS de la Communauté de communes du Coeur de l'Avesnois

La Communauté de communes du Coeur de l'Avesnois (44 communes pour 31 000 habitants) porte un projet de territoire baptisé « Habiter et travailler au coeur de l'Avesnois ». Il vise à maintenir le niveau de population et à rééquilibrer les classes d'âges et les revenus. « Le programme LEADER a financé des projets de développement pour nos TPE, représentant 90% de notre tissu économique, explique François Letellier. « La Communauté de communes a porté la gestion déléguée d'un fonds d'Etat FISAC, pour les aides directes aux entreprises. Nous instruisons les dossiers et versions nous-mêmes les subventions, les montant avancés devant nous être ensuite remboursés par l'Etat. Le programme LEADER nous a permis de compléter ces subventions avec des fonds européens,

### «Financer des projets de développement pour nos TPE »

ce qui est habituellement impossible dans le cadre d'un FISAC.» Une vraie aide logistique et économique pour les porteurs de projets privés qui ont perçu les subventions. « Les fonds alloués ont permis de maintenir l'activité économique sur le territoire par l'accompagnement à la création d'une

épicerie dans un village, au maintien de l'activité d'une bijouterie, d'un coiffeur, d'un garagiste, etc... Nous avons également mobilisé LEADER pour la création d'un espace test agricole pour de jeunes maraîchers bio. »

### CHIFFRES-CLÉS :

- 1,17 million d'euros investis au titre de LEADER 2009-2013.
- 1,33 million d'euros investis au titre de FEADER 2015-2020.
- 73 projets accompagnés (30 publics, 43 privés).



PERSONNE-RESSOURCE :

**Aurélien Cir**

aurelien.cir@parc-naturel-avesnois.com

03 27 77 51 60

## «Plantons le décor ©», terreau de cohésion territoriale

Quand l'intelligence collective se met au service de la préservation des paysages et des variétés locales, cela donne naissance à une opération efficace et mobilisatrice. «Plantons le décor ©» permet chaque année aux habitants, collectivités, entreprises, etc. de planter des arbres d'essences locales adaptés au sol et au climat du nord, grâce à des commandes groupées et au relais de collectivités partenaires d'Espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais, organisateur de l'événement.

«Chaque collectivité signe une convention et s'engage à prendre en charge la communication auprès de ses habitants, des écoles, des entreprises, etc. Elle organise la gestion des commandes. Les variétés régionales, sélectionnées sur catalogue, sont amenées dans un point de livraison déterminé par la collectivité», explique Isabelle Crincket, coordinatrice de l'événement. Evidemment, cela démultiplie l'efficacité de l'opération car chaque collectivité référente s'appuie non seulement sur les outils fournis par Espaces naturels régionaux mais développe son propre réseau de diffusion de l'information sur son territoire. «Dans la Communauté de communes de la Région d'Audruicq, des affiches sont placardées dans les commerces et une distribution cible les lotissements récents, viviers de futurs planteurs ! D'autres rappellent l'événement dans les journaux institutionnels ou locaux du territoire», continue Isabelle.

Côté fournisseurs, des pépiniéristes, choisis sur appel à partenariat par ENRx, répondent aux marchés proposés et fournissent l'ensemble des plants commandés. Une opportunité économique importante pour ces entreprises du territoire. «Plantons le Décor © : une belle démarche de développement durable à l'échelle régionale, où la mobilisation de tous profite au cadre de vie de chacun.



### Alain BOCQUET, président de la Communauté d'Agglomération

de la Porte du Hainaut  
Depuis 2011, la Communauté  
d'Agglomération de la Porte du Hainaut  
décline au niveau communal l'opération  
« Plantons le Décor ».

« Ce qui nous a séduit, explique Alain Bocquet, président de la CAPH, c'est ce volontarisme des instances du Parc naturel régional Scarpe-Escaut et des Espaces naturels régionaux pour planter des essences locales, améliorer l'environnement, le cadre de vie et s'inscrire dans la lutte contre les problématiques climatiques. Cela fait partie des compétences prioritaires de notre agglomération. Nous avons pu appuyer sur leur expérience pour lancer « Plantons dans nos communes ».

En 4 ans, 31 000 arbres et arbustes ont été plantés. 27 communes s'engageront cette année. L'événement connaît « un grand succès d'estime, confirme Alain Bocquet. Il crée une dynamique pédagogique, avec des actions

### « Une culture partagée et citoyenne autour de la défense de l'environnement »

menées avec les écoles, les associations, etc. Nous nous sommes fixés l'objectif d'atteindre les 100 000 arbres et arbustes plantés en 2020. Si cela était dupliqué à la grande région Nord-Pas de Calais – Picardie, ce serait de l'ordre de 4 à 5 millions de plants, une belle forêt en perspective ! » Dynamique, la CAPH organise chaque année à la Sainte-Catherine une manifestation rassemblant les communes participant au projet, et contribue toujours plus à cette dynamique collective en réfléchissant au lancement en 2016 de « Plantons dans nos ZAC ». « Notre territoire compte 32 ZAC \*. Nous souhaitons donc associer les entreprises à ce projet pour rendre plus verdoyantes ces zones de travail et impliquer également les salariés », termine Alain Bocquet. L'environnement, ce n'est pas qu'une affaire de communes, c'est l'affaire de tous les citoyens. » \* Zone d'aménagement concerté

#### CHIFFRES-CLÉS :

- 150 espèces d'arbres et d'arbustes et une dizaine de variétés légumières proposées chaque année.
- Environ 60 000 arbres et arbustes plantés chaque année.
- 23 collectivités partenaires, 75% de la population régionale impactée,
- 80 000 catalogues édités, 30 points de livraison.





## Un site web au service des professionnels de l'alimentation

Mettre en relation directe les producteurs locaux et les professionnels de la Restauration Hors Domicile (RHD) grâce à un outil numérique innovant, c'est tout l'enjeu de [www.approlocal.fr](http://www.approlocal.fr)

Créé par le Comité de Promotion, service de la Chambre d'agriculture de Région, il permet aux professionnels de la RHD de faire directement une commande auprès d'un producteur local qui se charge de la livrer. Concrètement, la Chambre d'agriculture conventionne avec des «territoires» : Parcs naturels régionaux, Pays, Communautés d'agglomérations, qui lui confient l'accompagnement des acheteurs et des fournisseurs sur leur périmètre. Parmi eux, les Parcs naturels régionaux de l'Avesnois et des Caps et Marais d'Opale et des intercommunalités du Parc naturel régional Scarpe-Escaut. Cet outil performant permet aux agriculteurs d'aborder un nouveau débouché en circuit court. « *De manière individuelle ou même collective, ils n'auraient pas eu les capacités financières pour investir dans un tel outil de vente en ligne* », explique Marie-Pierre Fauquembergue, chargée de la restauration collective et de la valorisation des produits au PNR des Caps et Marais d'Opale.

Et ça marche. « *Une productrice a fourni depuis septembre dernier 460 kg de fromage blanc, 75 kg fromage affiné, 30 kg pommes et 170 litres de jus de pomme à des restaurants collectifs.* » En septembre, une nouvelle version du site regroupera les régions Nord-Pas de Calais et Picardie. Encore plus de dynamisme pour cette prestation territoriale au sens le plus large du terme.

**Anne-Laure BLAISE,**  
conseillère RHD à la Chambre d'agriculture de région Nord-Pas de Calais.

« *La démarche a été initiée dès 2012, avec la création d'un annuaire en ligne [www.offrealimentairenpc.fr](http://www.offrealimentairenpc.fr) recensant plus de 300 producteurs et PME agroalimentaires proposant des produits locaux et souhaitant se faire connaître de clients potentiels, explique Anne-Laure Blaise, Conseillère RHD à la Chambre d'agriculture de Région. Il n'offrait pas la possibilité de quantifier et de qualifier l'acte d'achat. [www.approlocal.fr](http://www.approlocal.fr) va plus loin. En tant que Chambre d'agriculture, nous nous devons de développer cet outil de manière optimale. Diffuser l'information, organiser les formations à l'échelle de la région était complexe. Les Parcs, en tant que partenaires, mettent déjà en place avec nous des actions sur les circuits courts. Ils ont une connaissance pointue de leur territoire.*

« *Main dans la main, au service des producteurs* »

« *C'est en cela que notre travail commun sur le développement du site a tout son sens. Ils nous accompagnent pour la communication, les relations avec les producteurs et nous accueillent pour les formations. Elles mêlent gestion technique de l'outil et savoirs de base à acquérir sur la restauration*

*collective (normes, traçabilité, étiquetage, équilibre alimentaire avec le GEMRCN\*, etc.). Notre action est menée main dans la main, au service des producteurs pour la valorisation de leurs produits en RHD sur le territoire.*

\* Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition

### CHIFFRES-CLÉS :

- 10 producteurs engagés pour le Parc naturel des Caps et Marais d'Opale.

- 11 producteurs pour le Parc naturel de l'Avesnois.



PERSONNE-RESSOURCE :

**Marie-Pierre Fauquembergue**  
[mpfauquembergue@parc-opale.fr](mailto:mpfauquembergue@parc-opale.fr)  
03 21 87 90 90

## Ensemble, construisons l'alimentation de demain

**D**epuis 2010, le Parc naturel régional Scarpe-Escout s'appuie sur un panel large d'acteurs pour co-construire une spirale vertueuse dont l'objectif est de manger local pour consommer mieux, à moindre coût.

En travaillant avec les habitants, les communes, les producteurs, et les acteurs du monde social, de la santé et de l'éducation, il a impulsé une dynamique de projets où les idées des uns enrichissent celles des autres : randonnées gourmandes, ateliers et formations, visites de fermes, qui ont, par exemple, fait naître l'envie chez des habitants de bénéficier de paniers de légumes locaux : « les paniers solidaires ». Un carnet de recettes et de témoignages « Un territoire ça se mange » témoigne de ces initiatives.

Aujourd'hui, l'équipe du PNR Scarpe-Escout s'engage pour trois ans dans le pilotage d'une gouvernance alimentaire territoriale. « Nous avons contribué à lancer un mouvement de fond qui émane aujourd'hui des participants de nos projets. Nous continuons à travailler ensemble pour relocaliser l'alimentation et faire en sorte que cela génère une amélioration socioéconomique pour le territoire », explique Agnès Lavergne, responsable du pôle mobilisation écocitoyenne.

Vous avez des idées pour contribuer à cette dynamique ? Contactez le Parc naturel, au coeur de ce nouveau dispositif participatif... un modèle dont il a fait une véritable marque de fabrique !

\* En lien avec le programme EPODE, « Ensemble, prévenons l'obésité des enfants », aujourd'hui VIF « Vivons en Forme ».

### CHIFFRES-CLÉS :

- Depuis 2008, environ 2 650 personnes impactées par l'opération.
- 40 acteurs relais.
- Une quinzaine de familles bénéficiaires des paniers solidaires (en restauration collective scolaire),
- Plus de 1 500 repas préparés chaque jour à base d'au moins 1 produit local.

**Steve KUZMA,**  
directeur de la Ferme du Major

La Ferme du Major, association de réinsertion sociale et professionnelle de jeunes adultes, producteur de 70 variétés de légumes bio, est un partenaire privilégié du Parc naturel régional Scarpe-Escout.

« Notre structure synthétise tous les champs du développement

*durable : économique, social et environnemental* explique Steve Kuzma. *Nous avons travaillé avec le Parc pour la mise en place des paniers solidaires afin*

« *Nous avons lancé un drive et un atelier de transformation* »

*de rendre accessible le « bien manger » à des populations fragiles. Les jeunes salariés de notre structure en bénéficient. » Mettre l'économie au service du social, c'est le « dada » de Steve. « Nous préparons les jeunes à l'entrée sur le marché professionnel en les sensibilisant aux notions de productivité. Il est fini le temps de l'achat militant de nos produits. Il faut séduire le consommateur, tout en l'éduquant à une alimentation durable. » Des idées, il en a plein. « Nous avons lancé un « drive » de produits bio et inaugurons en septembre un atelier de transformation. Et toujours avec le Parc, réfléchissons à créer des ventes en tournées avec d'autres producteurs du secteur. » Ici, pas de doute, le témoin « alimentation durable » du PNR Scarpe-Escout est passé entre de bonnes mains.*



PERSONNE-RESSOURCE :

**Agnès Lavergne**  
a.lavergne@pnr-scarpe-escout.fr,  
03 27 19 19 70

## Estaminets de randonnée, un réseau qui marche !

**T**isser du lien social et redynamiser l'économie en milieu rural : tel était l'objectif du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale lorsqu'il a créé le label «Estaminet de randonnée» en 1996.

19 ans plus tard, le réseau affiche une belle longévité. Ce dispositif innovant a fait émerger le potentiel de valorisation économique de ces petits cafés de campagne, situés au coeur d'un territoire sillonné de sentiers de randonnée (1 500 km). En devenant estaminet de randonnée, les propriétaires, signataires d'une charte, s'engagent à ouvrir leur établissement le plus possible, proposent des produits locaux, accueillent et renseignent les randonneurs et participent aux journées de formation et ateliers du Parc. Formation à la cuisine du terroir, visites des villes d'art et d'histoire du territoire avec les offices de tourisme, formation au e-tourisme avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, création d'événements annuels récurrents comme les «Patoisades» : les opérations menées par le Syndicat mixte du Parc pour dynamiser le réseau sont nombreuses. Dernière en date, la création de l'offre touristique «La Route des Jeux anciens» avec l'Office de Tourisme de Saint-Omer, l'Agence départementale de réservation touristique, les cafés randos de Watten, Nieurlet, Noordpeene, et Jocelyne Willencourt de la Maison de la Bataille à Noordpeene.



**Nicole DOYER,**  
propriétaire de l'Estaminet-café  
de la mairie à Tournehem-sur-la-Hem

Accueillante et dynamique, Nicole Doyer avait tous les atouts pour devenir déléguée des estaminets de randonnée ! Depuis 1978, elle tient les rênes de ce petit café de campagne, qui fait aussi office de dépôt de pains et de blanchisserie. Elle fut l'une des premières à adhérer au réseau :

« *Echanger des  
bonnes pratiques,  
cela booste  
le commerce !* »

*«Les randonneurs de passage me demandaient de la documentation, explique-t-elle. Tout est parti de là. Devenir estaminet de randonnée m'a permis de toucher une nouvelle clientèle, composée aujourd'hui à 60% de randonneurs et touristes. Ils viennent*

*de tous les pays : Australie, Allemagne, Belgique, Népal, Canada, Argentine !* Autre motivation pour Nicole, les formations et rencontres organisées par le PNR des Caps et Marais d'Opale : «J'ai créé une page Facebook, je participe à la fête du Parc et à des salons touristiques pour faire connaître le réseau. Cela booste le commerce !» termine cette infatigable ambassadrice du Parc et du tourisme local.

### CHIFFRES-CLÉS :

- 25 estaminets de randonnée.
- Environ 1 000 spectateurs accueillis l'année dernière aux Patoisades.
- Environ 500 clients par établissement venus chaque année grâce au label, soit 15 % en plus de leur chiffre d'affaires.
- 1 contrôle / an assuré par le Parc.



PERSONNE-RESSOURCE :

**Patricia Maillet**  
pat@parc-opale.fr  
03 21 87 90 91

## L'Avesnois sur une assiette !

Depuis sa création, le Parc naturel régional de l'Avesnois optimise l'animation entre les acteurs économiques de son territoire. Ambassadeurs de l'identité culinaire, des restaurateurs dynamiques se sont appuyés sur l'expertise du Parc pour créer en 2012 le Réseau des restaurateurs de l'Avesnois®. Une démarche engagée qui se traduit par la signature d'une charte rédigée conjointement par les restaurateurs, le Syndicat mixte du Parc et la CCI Grand Hainaut. Elle implique le respect de certains critères : être impliqué dans une démarche de qualité (marque Qualité Tourisme par exemple), proposer à la carte toute l'année une «Assiette Avesnoise®» composée d'au moins deux produits locaux du territoire, et deux boissons locales, informer la clientèle sur les attraits des productions locales et sur les activités du secteur en lien avec le Parc naturel régional de l'Avesnois.

Résultat : un maillage d'établissements connectés entre eux, porteur de sens et d'échanges pour aller vers une démarche de progrès. Le réseau et le Syndicat mixte du Parc se réunissent ainsi plusieurs fois par an pour développer des actions de communication et de partenariats, ou des campagnes de promotion en lien avec les producteurs du territoire.



### Christophe BZEROVSKA, chef du restaurant Le Pavé de Sars à Sars-Poteries

La carte du restaurant affiche haut et fort l'ancrage local de la maison. Les principaux producteurs y sont mis en avant. Dans l'«Assiette avesnoise®», du chef Christophe Bzerovska, il y a du Maroilles, du cidre et du chèvre du secteur. *«Je travaille au minimum avec 50% de produits locaux», confirme ce pionnier dans la création du réseau. «J'ai tout de suite vu l'intérêt de travailler avec le Parc, autour d'une démarche de qualité. Nous l'avons sollicité pour créer ce réseau. Ensemble, nous nous mettons en mouvement. Nous lançons cet été un*

*«Passport restaurateurs de l'Avesnois». Un repas sera offert au client après 6 repas consommés chez l'un d'entre nous» poursuit-il. «Cette philosophie du faire ensemble correspond bien à l'esprit de la maison. Le réseau a assis notre notoriété, nous crédibilise et conforte le client.»*

Dynamiques, Christophe et Fanny investissent sur le territoire. Avec le Parc, et grâce au programme LEADER (voir p 14), ils ont pu faire financer une partie des travaux de mise aux normes et d'accessibilité du restaurant en 2012, et investir dans un véhicule GPL, pour développer leur activité de traiteur. Ils viennent d'inaugurer l'Annexe, une salle de séminaires en face du restaurant. Pour faire partager à un plus grand nombre leur passion de la gastronomie avesnoise.

#### CHIFFRE-CLÉ :

- 12 restaurants membres du Réseau des Restaurateurs de l'Avesnois®.



PERSONNE-RESSOURCE :

**Matthieu Franquin**

matthieu.franquin@parc-naturel-avesnois.com

03 27 77 52 66

## Des journées d'échanges, pour «voir autrement»

Tisser du lien entre les partenaires pour mieux mobiliser et valoriser l'ensemble des ressources de leur territoire, c'est bien sûr l'un des rôles fondamentaux des Parc naturels régionaux. Dans le cadre du volet 2 de la Charte européenne du tourisme durable dans lequel il s'est engagé depuis 2011, le Syndicat mixte du Parc naturel régional Scarpe-Escaut accompagne les prestataires touristiques du territoire dans une démarche de diagnostic et de progrès en matière de développement durable. Suite à des diagnostics menés auprès d'entreprises ou d'associations volontaires (voir p 34), le Parc anime depuis 2013 un groupe projet «Éductour », constitué de 5 prestataires touristiques. Ils coconstruisent, selon les besoins exprimés, des journées d'échanges inter-réseaux professionnels, appelées «Voir autrement».

Visites de sites touristiques du territoire, présentation de réseaux, balades, dégustation de produits locaux, échanges d'informations et de conseils techniques : chaque journée est l'occasion de s'informer et de pouvoir, à son tour, mieux promouvoir le territoire auprès de sa clientèle et des futurs visiteurs. Cette belle émulation collective suscite l'intérêt des institutionnels du tourisme, des élus ou d'autres acteurs économiques gravitant autour de la sphère touristique comme les producteurs. Ils participent régulièrement à ces journées. «Voir autrement» : un outil pertinent, véritable levier de coopération économique.



### Bernard VAN PEER, propriétaire de l'Auberge du bord des eaux à Mortagne-du-Nord

Bernard Van Peer, propriétaire de l'Auberge du bord des eaux (restaurant et hôtel labellisé Qualité tourisme et Logis de France) fait partie du groupe Eductour animé par le Parc naturel régional Scarpe-Escaut. «*Bien connaître son tissu économique local, c'est essentiel. Le projet du PNR dans le cadre de la Charte Européenne du tourisme durable m'a fortement plu car il réunit des acteurs touristiques du secteur, explique t-il. Dans le contexte économique actuel, il faut*

*« Savoir s'unir,  
partager des  
expériences pour  
réussir »*

*savoir s'unir, discuter, partager des expériences pour réussir. Construire ces journées a soudé un groupe. Nous misons sur l'échange de prestations sans notion de concurrence.*

*Personnellement, ces journées*

*« Voir autrement » m'ont apporté une visibilité sur le territoire. Je renseigne mieux mes clients, dont les touristes, qui viennent pour 35% de l'étranger. Je vais prochainement faire découvrir les circuits courts du territoire avec la Ferme du Major (voir p 17). J'ai aussi le projet de construire une offre touristique pour les groupes couplant le séjour ici et des visites de sites proches comme le musée de la douane de Mortagne-du-Nord et le musée de la bataille de l'Escaut.»*

#### CHIFFRES-CLÉS :

- De juin 2013 à juin 2015 : 6 journées organisées,
- 170 participants au total.



PERSONNE-RESSOURCE :

**Marianne Dispa**  
m.dispa@pnr-scarpe-escaut.fr  
03 27 19 19 70

## Un collectif pour la bio

**T**rente pour cent (30%) de la Surface agricole utile en agriculture biologique d'ici 2022 (soit 10% de plus que l'objectif préconisé par le Grenelle de l'Environnement), c'est l'objectif inscrit dans la charte du Parc naturel régional de l'Avesnois, et pour lequel ce dernier a développé localement une démarche pionnière au niveau national. Réunies en comité de pilotage, des structures variées - Communautés de communes, l'Association de Développement Agricole et Rural Thiérache-Hainaut, l'Agence de l'Eau Nord-Picardie, APROBIO, la Chambre d'Agriculture de région, le Conseil Départemental du Nord, le GABNOR, le Conseil régional Nord-Pas de Calais, la DRAAF, Terre de liens et A petit Pas - partagent une même stratégie pour agir autour d'un programme d'actions co-porté et évolutif.

Leurs priorités : développer le potentiel des productions en agriculture biologique, pérenniser les exploitations et favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs, développer la consommation en produits bio locaux et préserver la ressource en eau.

Chaque partenaire apporte son expertise. Et ce travail effectué depuis 2011 porte ses fruits : les chiffres le prouvent. «Grâce à cette stratégie commune, l'agriculture biologique se développe plus vite sur le Parc naturel de l'Avesnois que sur d'autres territoires similaires. Le territoire bénéficie également de l'ingénierie technique de terrain grâce aux deux experts détachés sur le territoire du Parc naturel par le Gabnor et la Chambre d'Agriculture de région», explique Matthieu Franquin, chargé de mission développement agricole et rural.

Rendez-vous en 2022...

### CHIFFRES-CLÉS :

- Avesnois = 50 % des surfaces bio de la région.
- 6% de la surface agricole de l'Avesnois en agriculture bio (progression de 2 à 6% entre 2010 et 2015, la moyenne régionale étant de 1% en 2015).
- 92 fermes.
- 1 000 à 1 200 hectares en cours de conversion.

### Yannick PRZESZLO, trésorier du GABNOR

« Le GABNOR, association de développement de l'agriculture biologique, rassemble environ 300 paysans en Nord-Pas de Calais », explique Yannick Przeszlo, lui-même producteur de lait bio à Beugnies, installé depuis 1998 et en bio depuis 2002. « Nous accompagnons les producteurs convertis à l'agriculture bio et aidons techniquement ceux en cours de conversion. » Le GABNOR était déjà bien présent sur le terrain avant la création du comité de pilotage. Mais « cette stratégie partagée donne plus de visibilité à nos actions auprès des autres partenaires engagés. Elle a permis de mener des actions complémentaires. Rassemblés, nous discutons plus facilement. »



« Nous avons l'expertise technique, le Parc la proximité avec son territoire »

du Parc naturel y ont cru », continue Yannick Przeszlo. « Notre technicien Bertrand Follet, détaché à la Maison du Parc, travaille efficacement avec les techniciens du PNR qui ont une visibilité sur les agriculteurs potentiellement intéressés par une reconversion par le biais des MAET par exemple. Nous avons l'expertise technique, le Parc naturel la proximité avec son territoire. »



PERSONNE-RESSOURCE :

**Matthieu Franquin**

matthieu.franquin@parc-naturel-avesnois.com

03 27 77 52 66



## Gîtes de France et Parcs naturels régionaux, duo gagnant pour le tourisme de nature

**A**ctivité majeure pour le territoire, le tourisme et plus particulièrement l'offre d'hébergements contribuent notablement à augmenter les retombées économiques locales. Fort d'un réseau dense de chambres d'hôtes et de gîtes ruraux, les Parcs naturels régionaux travaillent depuis de nombreuses années avec la Fédération des Gîtes de France du Nord et du Pas-de-Calais « pour optimiser le réseau et la qualité de l'accueil et de l'environnement des gîtes, souvent créés dans un patrimoine bâti identitaire. Ils représentent une source de diversification économique pour leurs propriétaires, en particulier les agriculteurs », explique Valérie Dubois, directrice adjointe du Parc naturel régional de l'Avesnois. Depuis le milieu de l'année 2013, elle coordonne pour Espaces naturels régionaux un groupe de travail « tourisme durable Inter-parcs ». Pour conforter le travail déjà réalisé, une convention de partenariat a été signée entre ENRx, les Syndicats mixtes des 3 Parcs naturels et la Fédération des Gîtes de France du Nord et du Pas-de-Calais. « Etablie pour 3 ans, elle nous incite à travailler en synergie autour de l'accompagnement des porteurs de projet », continue Valérie Dubois. « Nous les sensibilisons aux enjeux environnementaux et de développement durable en amont de leur projet. Ils bénéficient d'aide pour la promotion touristique de leur établissement et son intégration paysagère grâce

à des conseils en plantations ou l'intégration de variétés fruitières et légumières anciennes ».

Autre objectif majeur du partenariat : le développement des hébergements labellisés et notamment les gîtes PANDA. Label national appartenant au WWF, sa gestion est déléguée aux Gîtes de France. « Ce label reconnu de la clientèle de tourisme vert au niveau national représente un point d'attractivité majeur pour les territoires de Parc. Les gîtes PANDA font figure de réseau pilote en terme d'activité économique liée à l'hébergement et à la prise en compte de l'environnement ». Les Gîtes de France s'appuient sur les compétences des Parcs naturels pour sélectionner et labelliser ces hébergements situés en pleine nature, proches de sentiers de randonnée, et souvent exemplaires en matière d'énergies vertes. Enfin, les Gîtes de France et les Parcs naturels régionaux travaillent de concert au développement du tourisme à vélo, en espérant contribuer au développement de la marque nationale « France Accueil Vélo ». Elle garantit aux usagers des services adaptés à ce mode de consommation touristique. Premier pas en ce sens, l'attribution de la qualification « forme, nature bien-être » au relais éco-vélo de Ferrière-la-Grande. Premier d'une longue série ?



**Myreille LEBEURRE,**  
**vice-présidente des Gîtes de France du Pas-de-Calais,**  
**propriétaire des Gîtes des Prés Billard à Desvres**

Elle est vice-présidente des Gîtes de France du Pas-de-Calais et propriétaire de deux gîtes « Les Prés Billard » à Desvres labellisés PANDA. Myreille Lebeurre est donc bien placée pour témoigner de l'efficacité et de la complémentarité des Gîtes de France et des Parcs naturels régionaux. *« Nous avons tout à gagner à mutualiser nos compétences, explique-t-elle. En tant qu'hébergeur, les Parcs naturels nous accompagnent sur le terrain, nous donnent des conseils sur la faune, la flore. Ici, nous avons fait creuser une mare avec le Parc naturel des Caps et Marais d'Opale, ce qui a contribué à développer la biodiversité locale. Ce partenariat, c'est la continuité d'une démarche qui permet aux propriétaires de répondre aux attentes d'une clientèle de plus en plus demandeuse d'activités de pleine nature. »*

*« Répondre aux attentes d'une clientèle demandeuse d'activités de pleine nature »*



**Elisabeth et Jacques TONDEUR,**  
**propriétaires de Gîtes PANDA à Dimechaux**

Ils font partie des pionniers en matière de création de gîtes PANDA sur le territoire du Parc naturel de l'Avesnois, avec 2 gîtes labellisés en 2001. *« Membre du conseil d'administration des Gîtes de France du Nord, je suis très impliqué dans le développement du tourisme local à travers l'attractivité que représente le Parc naturel de l'Avesnois, explique Jacques Tondeur. Nous considérons que nos gîtes, outre leur intérêt environnemental, doivent être un véritable relais touristique. »* Ici, comme chez Myreille Lebeurre, les hôtes bénéficient d'un cadre d'exception, de jumelles pour observer la faune et la flore locale, et d'informations touristiques sur les activités de nature des Parcs. Cerise sur le gâteau, *« nous avons installé une chaudière à plaquettes bois (voir p24) qui permet d'économiser par an l'équivalent des gaz à effet de serre émis par une voiture effectuant 107 000 km ! Le dossier monté par le Parc et déposé auprès de l'ADEME nous a permis de bénéficier d'une subvention pour supporter cet investissement. »*

*« Nos gîtes doivent représenter un vrai service de proximité »*

**CHIFFRES-CLÉS :**

- 271 gîtes labellisés «Gîtes de France» sur le territoire du PNR des Caps et Marais d'Opale,
  - 40 pour le PNR Scarpe-Escaut,
  - 86 pour le PNR Avesnois,
  - 13 gîtes PANDA en région Nord-Pas de Calais, 7 en cours de labellisation.
- 
- Dépense moyenne / jour d'un touriste à vélo itinérant en France = 75 € contre 54 € pour un autre touriste non résident (enquête ADRT menée en mai 2014).



**PERSONNE-RESSOURCE :**

**Valérie Dubois**

valerie.dubois@parc-naturel-avesnois.com  
 03 27 77 51 65.

## Plaquettes bois, une filière énergétique

**C**lé d'entrée pour la préservation du maillage bocager du territoire des Caps et Marais d'Opale, la production de plaquettes bois est aussi une alternative en matière d'énergie. Depuis 2008, le Syndicat mixte du Parc accompagne des agriculteurs qui souhaitent valoriser économiquement leurs haies par l'installation de chaudières à plaquettes bois. *«Estimation du besoin énergétique de l'exploitation, choix du lieu d'installation de la chaudière, du silo de séchage, de stockage, estimation de la ressource disponible, plan de gestion sur 10 à 15 ans, montage du dossier de demande de subventions, mise en relation avec les chauffagistes agréés : le Parc réalise une étude de faisabilité et met en lien les porteurs de projet avec les acteurs de la filière»*, explique Axelle Cagnard-Triplet, chargée de mission énergie-climat.

Visites, portes ouvertes, réunions d'information, communication par *La Lettre aux Agriculteurs*, organisation de la Semaine du bois énergie en novembre, le Parc ne cesse de médiatiser cet enjeu au niveau territorial et ne se limite pas aux agriculteurs. En effet, il porte l'ambition de développer des chaufferies-bois à l'échelle des collectivités et de structurer encore plus la filière en offrant des débouchés économiques à des agriculteurs fédérés en groupements. Des travaux sur deux communes devraient s'engager dès 2016.



### Véronique et Xavier ADRIANSEN, producteurs de plaquettes bois à Louches

Agriculteurs à Louches, Véronique et Xavier Adriansen diversifient leur activité en 2004 en ouvrant une plateforme de compostage. *«Très vite, le bois est apparu comme une belle ouverture pour le couvert des sols, expliquent-ils. Nous avons donc développé une activité de production de plaquettes. Lorsque nous avons fait remplacer notre chaudière au fioul par une chaudière à plaquettes, notre chauffagiste nous a informé de l'accompagnement offert par le Parc. Celui-ci nous a aidé techniquement pour monter un dossier de subvention auprès de la Région et de l'ADEME»*. En 2007, ils cessent l'élevage de bovins et réinvestissent les 2 hectares libérés en plantant 30 000 pieds de Taillis à Très Courte Rotation (TTCR). *«Des liens forts se sont tissés avec le Parc. Il nous a apporté un appui logistique en nous mettant en relation avec un prestataire pour notre première récolte.»* Mobilisés, Véronique et Xavier s'impliquent également pour contribuer à une meilleure connaissance de la filière. *«Nous proposons avec le Parc des visites de notre exploitation et avons participé récemment à une étude sur la faune et la flore des TTCR.»* Un partenariat basé sur l'écoute et l'échange, en faveur de la valorisation de la ressource en bois du territoire.

#### CHIFFRES-CLÉS :

- 15 chaudières installées chez des agriculteurs du territoire.
- 5 projets de chaufferie bois pour les collectivités
- 1 500 à 2 400 m3 de plaquettes (MAP)/an / 20 chaufferies.



PERSONNE-RESSOURCE :

**Axelle Cagnard-Triplet**  
[atriplet@parc-opale.fr](mailto:atriplet@parc-opale.fr)  
 03 21 87 90 89



## Un capital naturel valorisé par la marque «Parc»

La marque nationale «Parc naturel régional» est attribuée à des produits et à des services ayant un lien fort avec le territoire et développés selon une échelle de production humaine, respectant l'environnement.

A travers l'attribution de cette marque, chaque Parc naturel régional met en oeuvre une stratégie de développement territorial basée sur la richesse de son patrimoine. La démarche de production des produits marqués répond à un cahier des charges et une charte stricte validés nationalement. Parmi eux, les jus des pommes issues de vergers haute-tige, culture fortement identitaire du territoire. «L'Avesnois était couvert de vergers jusqu'à la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, explique Matthieu Franquin, chargé de mission développement agricole et rural. 90% des vergers ont été arrachés entre les années 50 et 80 suite à l'émergence de nouvelles variétés de pommes, de nouveaux modes de culture et à la spécialisation des agriculteurs de l'Avesnois en élevage.»

Grâce à l'action d'accompagnement des arboriculteurs par le Parc naturel régional de l'Avesnois et le Centre Régional des Ressources Génétiques, une filière de jus de pommes a été initiée en 2006. Ainsi, l'arboriculture qui représentait une activité marginale pour les propriétaires de vergers a été revalorisée et a permis de créer des débouchés économiques.

Marqués Parc en 2008, les vergers haute-tige de ces producteurs regroupés en association produisent des jus de très

grande qualité, composés des meilleures variétés locales non traitées. Des jus qui contribuent à la pérennisation des vergers, paysages typiques et remarquables de l'Avesnois.

### Martine DUBOIS, présidente de l'Association « Vergers haute-tige de l'Avesnois »

Eleveuse de moutons Charolais-Texel à Jolimetz, Martine Dubois a repris l'élevage familial, hérité de son mari Jean-Michel. «Il a connu l'époque où les vergers haute-tige étaient rentables, puis il a dû se diversifier. Un petit verger est resté. Nous avons continué à planter un peu pour les générations suivantes. C'était plutôt sentimental : il faut au moins 10 ans pour obtenir les premiers fruits»,

### « C'est un gage de qualité »

expliquent-ils. «Aujourd'hui, suite à la relance de la filière, nous plantons tous les ans. Une trentaine d'arbres l'année dernière. Les vergers couvrent 6 hectares.

Avec l'association, nous mutualisons des récoltes. Nous apportons avec nos productions respectives une diversité variétale, qui renforce la qualité des jus.» Pour eux, la marque «Parc», c'est une forme de reconnaissance. «Le consommateur commence à la connaître, c'est un gage de qualité. Le jus se vend très bien dans les Boutiques de l'Avesnois (voir p 29). Il est sucré et acidulé, rafraîchissant et riche en arômes. Nous écoulons dans notre boutique toute notre production !»



### CHIFFRES-CLÉS :

- 5 produits marqués «Parc» en Avesnois,
- 7 en Caps et Marais d'Opale et 1 en Scarpe-Escaut.
- En Avesnois : 11 producteurs de jus issus des vergers haute-tige engagés dans la marque.
- 55 ha de vergers haute-tige replantés en Avesnois depuis 2010.
- + de 200 variétés de pommes locales recensées.
- 10 000 bouteilles de jus/an en moyenne issus des vergers haute-tige.
- Prix moyen de la bouteille de 100 cl = 2,50 €



PERSONNE-RESSOURCE :

**Matthieu Franquin**

matthieu.franquin@parc-naturel-avesnois.com

03 27 77 52 66

## Carotte de Tilques, son gros coeur tendre a conquis les jardiniers amateurs

Cette variété régionale aurait disparu sans l'action concertée du CRRG (Centre régional de ressources génétiques), du Parc naturel des Caps et Marais d'Opale et d'une poignée de producteurs. Sa culture, limitée à 4 villages à l'ouest de Saint-Omer, représentait plus de 100 hectares dans les années 50, avant sa disparition en partie suite au développement de bassins de production importants comme la Manche ou les Landes dans les années 70. Pour relancer la filière, il a fallu valoriser le légume. Grâce à l'homogénéisation de sa souche, travail entrepris dès 1998 par le CRRG, l'Institut National d'Horticulture d'Angers, le Pôle Légumes Région Nord et les producteurs, elle est inscrite officiellement au Catalogue des Espèces Potagères en 2007 sous le nom « Géante de Tilques à pétioles verts ». Dès 2008, elle bénéficie de la marque Parc (voir p 25). De la multiplication à la diffusion, la filière fait aujourd'hui figure de modèle dans son organisation et ses perspectives de développement. Chaque année, le CRRG, conservateur de la variété, remet un lot de semences de base à un agriculteur-multiplicateur, Réginald Devienne, de Serques. Après deux ans de culture, les ombelles récoltées et séchées sont nettoyées par les Graines Hocquet à Railencourt Saint Olle. La diffusion, assurée par les Graines Bocquet à Moncheaux, est une véritable réussite. La carotte de Tilques, rustique, savoureuse et facile à produire séduit les jardiniers amateurs : la vente de ses graines ont représenté 20 % des ventes (parmi 10 espèces potagères proposées), lors de l'opération Plantons le Décor 2014.



### Hervé Delcourt, gérant de la société Graines Bocquet

Les Graines Bocquet, c'est une entreprise implantée de longue date à Moncheaux, forte d'un savoir-faire reconnu en matière de commercialisation de variétés florales et légumières. « Nous rayonnons sur 43 départements, approvisionnons 2 000 points de vente avec un catalogue de 800 variétés dont une vingtaine régionale, explique Hervé Delcourt. Nous travaillons en exclusivité 8 variétés dont la carotte de Tilques avec le CRRG. Cette variété locale séduit le

### « Cette variété locale ancienne séduit le client »

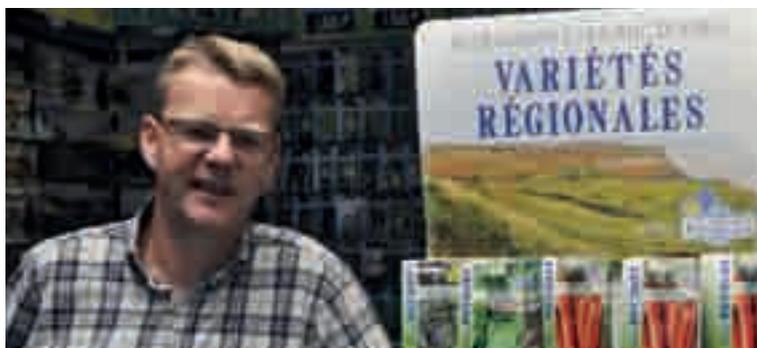
client. Facile à cultiver, elle produit de bons rendements. Essayer c'est l'adopter ! »

Depuis quelques années, il constate une nette progression des ventes. « À notre échelle, nous contribuons à sa réussite commerciale en rendant la variété plus visible

qu'auparavant. Nous touchons un public large à travers nos quatre réseaux de distribution : Internet, les magasins de proximité, les grandes surfaces alimentaires et les grossistes. Nous avons créé un présentoir régional spécifique. Proches du terrain, nos commerciaux proposent cette variété aussi bien à de grandes enseignes comme Gamm Vert qu'à des épiceries, bars-tabac, ou services primeurs ! Les graines de carotte de Tilques, c'est l'un de nos produits emblématiques, le meilleur en matière de rotation commerciale. »

### CHIFFRES-CLÉS :

- 3 producteurs marqués « Parc » pour une surface de culture de 5 ha.
- 1 ha produit en moyenne 80 tonnes de carottes / an.
- 30 kg de semences vendues par an en moyenne par les Graines Bocquet, conditionnées en sachets de 1 g à 3,20 €.
- 1,1 kg de graines vendues lors de l'opération « Plantons le Décor ».





## Patrimoine génétique régional, pour le meilleur et pour le fruit !

Imaginez un immense verger de pommiers et de poiriers où chacun des milliers de fruits porté serait unique en son genre : vous auriez en face de vous une incarnation assez fidèle de la diversité génétique fruitière régionale, et du travail mené depuis plus de 20 ans par les conservatoires obtenteurs que sont le CRRG et son voisin belge, le CRA-W. Cette pépinière imaginaire de futures graines de stars en matière de goût et de rusticité, ils lui ont d'une certaine manière, donné vie en créant l'association Novafruits en juin 2014. «L'objectif est de mettre à disposition de producteurs bio du nord de la France, de Normandie et de Wallonie, une gamme de nouvelles variétés de pommes et de poires de table, soit en expérimentation, soit en production, explique René Stievenard du CRRG. Les conservatoires et les producteurs signent un contrat qui les engage à planter exclusivement sur le territoire régional, à garder la confidentialité sur les résultats des recherches, à valoriser le travail de recherche génétique que nous menons auprès du consommateur.» Mettre sur le marché des variétés fruitières plus écologiques et durables contribue non seulement à la sauvegarde et au développement du patrimoine génétique fruitier régional, mais représente un véritable atout commercial et économique pour les producteurs de la région. A nous aujourd'hui, consommateurs, d'adopter ces élites fruitières dans nos habitudes de consommation. Issue de ces recherches, la Coxybel, une jolie pomme jaune-rouge à croquer, goûteuse, sucrée et acidulée est déjà commercialisée dans les biocabas de Norabio.

### Didier DUJARDIN, président de l'Association Novafruits

«Nous sommes partis du constat que les variétés de fruits les plus commercialisées en bio sont les mêmes qu'en conventionnel, par habitude des consommateurs et surtout des vendeurs. Mais ces variétés sont peu adaptées au mode de production bio, elles nécessitent beaucoup d'intrants (engrais, stimulants foliaires...) et beaucoup de traitements phytosanitaires», explique Didier Dujardin, producteur bio à Ohain. Les essais de relance des variétés anciennes plus rustiques auprès des consommateurs se sont soldés par des échecs commerciaux,

« Des pommes  
nouvelles, en accord  
avec les goûts  
d'aujourd'hui »

mis à part quelques variétés que d'irréductibles producteurs régionaux proposent encore en vente directe ou via des magasins spécialisés. Il fallait donc rebattre les cartes :

reprenre la rusticité des variétés anciennes régionales et y adjoindre la facilité de conduite des variétés modernes et les caractéristiques gustatives recherchées par les consommateurs actuels. Des pommes nouvelles, en accord avec les goûts d'aujourd'hui. Ce travail à long terme, mené depuis 20 ans, porte ses fruits et les obtenteurs ont souhaité que la sélection et la promotion de ces nouvelles élites soient faites par ceux qui les cultiveront. Remettre le producteur au coeur du développement du patrimoine fruitier, c'est là toute l'originalité de Novafruit.



#### CHIFFRES-CLÉS :

13 producteurs Bio adhérents.

Une vingtaine de nouvelles variétés testées actuellement.

## En Scarpe-Escout, des marchés pas comme les autres...

Une ancienne cense au pigeonnier-porche typique, un saule têtard et un champ : le logo choisi par l'Association des producteurs de Scarpe-Escout est déjà une publicité vivante pour le territoire auprès des consommateurs. Créée il y a 10 ans, avec l'impulsion du Parc naturel Scarpe-Escout, elle regroupe 15 producteurs fermiers. Légumes de saison, produits laitiers, tartes et gaufres, miel, farine bio, caille, pigeonneau, foie gras, bières, fromages ou encore fruits... tous produisent local. Ils organisent une fois par mois chez l'un d'entre eux un marché fermier qui attire à chaque fois des centaines de personnes. Le Syndicat mixte du Parc leur apporte un appui technique. Pour le montage de dossiers de subvention par exemple (édition de sacs en toile ou isothermes, réalisation de panneaux d'affichage) ou dans la valorisation de leur action (édition de flyers, affiches et calendriers, relais web). Renforcer la valeur ajoutée des productions locales, offrir de nouveaux débouchés économiques aux producteurs, fidéliser une clientèle sensible à une consommation plus responsable et aux circuits courts : les marchés fermiers, vitrines souriantes du terroir, contribuent à renforcer l'attractivité du territoire.



### David DELBERGUE président de l'association «Producteurs de Scarpe- Escout»

Depuis 1999, il produit foie gras, canards et volailles à Landas. «*Solidaires entre producteurs du territoire, nous avons décidé de créer un marché spécialisé dans les produits locaux, essentiellement issus du Parc naturel Scarpe-Escout. Nous sélectionnons avec lui les producteurs pour satisfaire le client avant tout : ils doivent produire eux-mêmes et sur leur exploitation*». Outre l'intérêt de faire venir les clients sur le territoire du Parc, les marchés «*valorisent notre travail, en faisant découvrir*



### « Les habitués apprécient l'authenticité de notre marché »

*nos fermes. Nous avons beaucoup d'habitués, qui apprécient l'authenticité du marché et la qualité de nos produits. Des touristes également, venus en vacances sur le territoire du Parc naturel. De temps à autre, nous proposons des animations : présentation des animaux de la ferme, d'artisans du Parc naturel, etc. La vente directe est un circuit très intéressant pour nous, continue David Delbergue. Les marchés représentent environ 15% de mes ventes sur une année. Surtout, ces rendez-vous nous permettent d'avoir un contact convivial et privilégié avec les clients. Nous prenons le temps de leur «raconter» notre produit.»* Un vecteur de fidélisation et donc d'attractivité économique, indéniablement.

#### CHIFFRES-CLÉS :

- 15 producteurs fédérés au sein de l'association.
- 127 marchés organisés,
- 11 marchés /an (sauf en juillet),
- 400 à 600 visiteurs en moyenne par marché.
- Un site : [www.marcheferme.fr](http://www.marcheferme.fr)



PERSONNE-RESSOURCE :

**Marianne Dispa**

[m.dispa@pnr-scarpe-escout.fr](mailto:m.dispa@pnr-scarpe-escout.fr)

03 27 19 19 70

## Le réseau des boutiques de l'Avesnois®, vitrine du territoire

C'est l'une des premières actions d'ampleur en matière de circuits courts initiée par le Parc naturel régional de l'Avesnois. Dès 2003, il met en place un réseau de « Boutiques de l'Avesnois® » pour valoriser les produits locaux, soutenir le développement des points de vente et créer des liens entre les acteurs économiques. Petite boutique de vente directe attenante à une ferme ou commerce plus traditionnel, chacun s'engage à proposer à la vente des produits fabriqués sur le territoire : produits laitiers, boissons, produits du maraîchage et du verger, de la confiserie et de la pâtisserie, plats cuisinés ou productions artisanales non alimentaires. 12 ans plus tard, le réseau est bien identifié par les consommateurs et les touristes. Car c'est ici que l'on trouve l'essence gourmande du terroir avesnois. Des pommes, poires et jus, cidres et bières, escargots, fromages dont les incontournables boulettes d'Avesnes ou Maroilles... un panier garni riche du savoir-faire, de la richesse et de la diversité du patrimoine culturel et historique de l'Avesnois.

### Jean-Luc DEFROIDMONT, responsable commercial de la société Defroidmont

En 1997 la société Defroidmont, leader de la transformation du fromage en spécialités régionales, s'installe à Maroilles. « *Nous voulions mettre en avant les produits du terroir de l'Avesnois dans toute leur diversité* », explique Jean-Luc Defroidmont. La société ouvre alors une boutique chaleureuse, nichée dans une construction en pierre locale, récente mais harmonieusement intégrée au paysage local. « *Sur environ 80 m<sup>2</sup>, nous proposons 250 références, dont 90% de produits locaux.*

*«Mettre en avant les produits du terroir dans toute leur diversité»*

*Travailler avec le Parc naturel de l'Avesnois nous a permis d'élargir notre gamme et de mieux travailler avec les producteurs locaux. Les produits sont identifiés par un étiquetage spécifique, bien lisible du consommateur. Ici prime la convivialité, nous sommes très loin des galeries marchandes ! Notre clientèle, ce sont*

*des habitants du secteur, et des touristes car le village de Maroilles est réputé pour sa beauté et son patrimoine. En période estivale, le tourisme booste notre chiffre d'affaires d'au moins 20%». Et ici, les touristes trouveront justement des informations pratiques sur le territoire du Parc naturel. «Cela fait partie de notre philosophie, du travail en réseau mené ensemble et de l'esprit de l'accueil que nous portons dans nos valeurs.»*



#### CHIFFRES-CLÉS :

- 15 boutiques proposant au minimum 30 produits locaux d'au moins 4 familles différentes.



#### PERSONNE-RESSOURCE :

**Matthieu Franquin**

[matthieu.franquin@parc-naturel-avesnois.com](mailto:matthieu.franquin@parc-naturel-avesnois.com)

03 27 77 52 66





## Agneaux Boulonnais, goûteurs ambassadeurs du terroir local

**D**es troupeaux de moutons Boulonnais pâturant sur le grand site des Caps. L'image a tout d'une belle carte postale touristique.

Elle reflète surtout la réussite du travail entrepris pour la renaissance de cette race ovine grâce au Centre régional des ressources génétiques (CRRG) et l'Association Mouton Boulonnais (AMB), qui a fêté ses 30 ans l'année dernière. Ensemble, ils sauvegardent la race considérée comme disparue dans les années 80 et créent dès 1998 une filière «l'Agneau Boulonnais, Agneau des Terroirs du Nord®» avec quelques artisans bouchers motivés. Elle garantit pour les éleveurs un prix de vente fixe toute l'année et leur offre les débouchés économiques indispensables, grâce à la construction d'un réseau de boucheries, de points de vente et de restaurateurs.

17 ans plus tard, la demande est tellement forte qu'«on estime qu'il manquerait environ 500 brebis produisant des agneaux pour la filière, notamment pendant les périodes creuses», explique Florent Piedanna, responsable du patrimoine animal régional au CRRG. Le CRRG, l'AMB et le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, se mobilisent donc pour sensibiliser de nouveaux producteurs et répondre à la demande des bouchers et des consommateurs. Ils plébiscitent toute l'année la viande des agneaux Boulonnais, nourris avec des aliments naturels, selon un cahier des charges strict. Une viande de qualité que de jeunes ambassadeurs de la gastronomie locale tels Florent Ladeyn (L'Auberge du Vert-Mont) ou Maxime Schelstraete (Meert) ont choisi pour leurs tables !

### Fabrice FERMAUT, boucher à Dunkerque

«Proposer une viande régionale, à la traçabilité exemplaire, c'est très important pour nous qui sommes bouchers de profession depuis 1946», explique Fabrice Fermaut. «Dès 1998, j'ai décidé de travailler avec la filière mise en place par le Centre Régional des Ressources Génétiques et les éleveurs. Avant, je ne trouvais pas d'agneau de la région, nous

« Une viande locale, devenue signature de la maison »

proposions de l'agneau hollandais » renchérit Pierre, son père, aujourd'hui à la retraite. Ce pionnier dans la vente de viande d'agneau boulonnais est l'un des premiers à avoir cru en l'avenir de la filière. Chaque semaine, la maison

Fermaut (2 boutiques à Dunkerque et un atelier à Tétéghem) écoule en moyenne 6 agneaux, provenant de l'élevage de Bernard Machen à Doudeauville. Affiches en boutiques, pic-prix vantant la filière, flyers, le CRRG travaille avec eux pour valoriser au maximum la viande en boutique.

Avec succès. «Notre clientèle d'habités réclame toute bannée cette viande locale, tendre et rosée, continue Fabrice. C'est devenu une vraie signature de la maison. Leur raconter notre produit est un vecteur de fidélisation et donc d'attractivité économique, indéniablement.»



### CHIFFRES-CLÉS :

- 45 éleveurs adhérents à l'Association Mouton boulonnais,
- 1 400 brebis en sélection.
- 12 bouchers et points de vente, 2 abattoirs, 1 atelier de découpe.
- Production de 1 000 agneaux / an pour un poids moyen de carcasse de 21,8 kg.

## Quand les entreprises rencontrent la biodiversité...

Favoriser le développement de la biodiversité, accompagner les entreprises dans l'intégration paysagère de leurs bâtiments et faire évoluer les pratiques des gestionnaires : autant de mesures développées dans la charte du Parc naturel régional Scarpe-Escout. Avec un taux d'urbanisation élevé et la présence d'une vingtaine de ZAC, le territoire a fort à faire en la matière. En 2003, le Syndicat mixte du Parc naturel et la CCI du Grand Hainaut se sont engagés dans une démarche de qualité environnementale\* de la ZAC de Sars-et-Rosières. Parmi les thématiques étudiées (gestion des déchets, de l'eau, de l'énergie ou de la mobilité) ils ont travaillé sur l'aménagement paysager et plus précisément sur un plan de gestion différenciée des espaces verts des entreprises.

Fédérée autour de l'association ECOPARC A23, des entreprises convaincues de la plus-value environnementale et économique (diminution de moitié de la fréquence des tontes) ont bénéficié de l'accompagnement du Parc à chaque étape du projet, de l'élaboration d'un cahier des charge d'entretien de leurs espaces verts, jusqu'à la recherche d'un prestataire commun pour mutualiser et réduire les coûts d'entretien. Ces changements d'organisation et de pratiques ont permis une économie annuelle de 20% à 30% pour les entreprises. L'opération a servi de passerelle pour la plantation d'arbres dans le cadre de «Plantons le Décor ©» (voir p 15). Le Parc naturel régional Scarpe-Escout réfléchit aujourd'hui avec la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut au déploiement de cette démarche au niveau d'autres ZAC.

\*Portée par l'Association nationale pour la qualité environnementale et le développement durable des territoires d'activités (PALME)



### Béatrice BERTIN, présidente de l'association ECOPARC A23

«Oui, il y a un intérêt à mutualiser les coûts d'entretien de nos espaces verts, confirme Béatrice Bertin, directrice administrative et financière de l'entreprise Fizzy, implantée dans la ZAC depuis 1998. Un intérêt économique certes. Au-delà, cette opération incite à réfléchir ensemble à une politique globale de qualité environnementale et sociale au travail. C'est tout l'intérêt de notre collaboration avec le Parc naturel. Nous avons récemment réalisé un tour de la ZAC avec les adhérents de l'association ECOPARC A23 et des membres de la CAPH pour faire connaître les chemins pédestres et les zones de nature, voir l'évolution des arbres et découvrir la mare réalisée en partenariat

### « Réfléchir à la qualité environnementale et sociale au travail »

avec le PNR sur le site de l'entreprise Restor bois. Notre ZAC, implantée dans un environnement rural, est d'une qualité exceptionnelle.

Je cours ici toutes les semaines, il y a des zones de pique-nique, on n'a pas l'impression d'être dans un parc d'activités ! Pourquoi ne pas implanter un potager et des ruches à l'avenir ? Ce sont des projets à étudier. » Une portée environnementale et sociale qui rejaillit sur la sphère économique ? «C'est en tout cas une philosophie porteuse d'un message de valeurs pour nos clients et nos salariés», conclut Béatrice Bertin.

### CHIFFRES-CLÉS :

- La ZAC de Sars-et-Rosières :
  - 40 entreprises, 600 salariés sur 60 hectares,
  - 12 entreprises ont mutualisé les coûts d'entretien de leurs espaces verts de 2011 à 2014.
- 55 arbres plantés sur la ZAC dans le cadre de «Plantons le Décor».



PERSONNE-RESSOURCE :

Aurore Direz

a.direz@pnr-scarpe-escout.fr

03 27 19 19 70

## Les carrières, une vision partagée à long terme

**D**epuis plus de 20 ans, les Parcs naturels régionaux des Caps et Marais d'Opale et de l'Avesnois accompagnent techniquement les exploitants carriers dans la prise en compte de l'environnement.

Au sein du Parc des Caps et Marais d'Opale, le bassin carrier de Marquise, étendu sur près de 2 500 hectares, regroupe 4 sociétés d'exploitation. Depuis plus de 100 ans, elles exploitent la pierre marbrière, principalement aujourd'hui pour la production de granulats. Particularité du gisement : pour 4 tonnes extraites, une tonne n'est pas valorisable et constitue les matériaux dits stériles.

À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, avec la construction du Tunnel sous la Manche et des infrastructures associées, la demande est multipliée par deux. Dès 1991, le Parc et la DIREN (Direction régionale de l'environnement) prennent le problème à bras-le-corps et s'engagent dans une démarche de concertation innovante unique en France avec l'UNICEM Nord-Pas de Calais (Union Nationale des Industries de Carrières et d'extraction de matériaux), le district de Marquise et les autres services de l'Etat. Il est proposé de mettre en place un plan de paysage sur 30 ans pour définir l'emplacement, la forme et l'aménagement des dépôts de stériles. Principe retenu : modeler, avec un cabinet de paysagistes, les 57 millions de m<sup>3</sup> estimés à venir (soit l'équivalent de 13 Mont-Saint-Michel) en collines typiques du boulonnais, boisées d'essences locales et surmontées de landes calcaires.

20 ans après la signature du protocole d'accord entre tous les partenaires, l'expression de nouveaux besoins par les carriers lors des comités de suivi annuels menés par le Parc ont conduit à une actualisation du plan de paysage pour 30 nouvelles années (2014- 2044). Il intègre un volet important sur la biodiversité des milieux qui seront ouverts à l'exploitation ainsi que ceux qui seront créés. Le Parc naturel a ainsi réalisé et financé avec l'UNICEM un diagnostic de la biodiversité, défini de nouveaux schémas de plantation, et mis en place des zones tests de suivi de la faune et la flore.

Dans l'Avesnois, l'accompagnement des sites carriers (6 sociétés) se décline sous plusieurs formes.

Depuis 15 ans, il met en place des conventions partenariales quinquennales établies entre le Parc naturel, les carriers et l'UNICEM pour accompagner le développement de ce secteur économique



**Olivier POULAIN,**  
président de l'UNICEM (Union nationale des Industries de Carrières et d'extraction de matériaux) Nord-Pas de Calais, et chez Groupe CB : directeur groupe RSE - Immobilier

*«Le plan de paysage était, à l'époque, un dispositif de concertation vraiment innovant, précise Olivier Poulain, dirigeant aux Carrières du Boulonnais, la plus grande de France (550 hectares).*

*Chaque exploitant se demandait comment organiser cet accroissement de stériles. Le Parc naturel des Caps et Marais d'Opale a réussi à faire dialoguer les sociétés d'exploitation entre elles, les élus et les pouvoirs publics. Il a eu l'intelligence de nous demander quels étaient nos besoins pour mieux organiser les dépôts et les futurs lieux d'exploitation, dans une démarche de dialogue et d'écoute. Une confiance s'est installée et*

*le comité est devenu un véritable outil de travail.»* Résultat, tous

*les terrains sont clairement répertoriés. «La Communauté de communes de la Terre des 2 Caps a intégré le Plan dans son PLU intercommunal. C'est un travail*

*positif pour les élus et les habitants, qui*

*savent, sur 30 ans comment évoluera le bassin carrier ! Tout le monde peut travailler dans la sérénité grâce à cette définition d'une vision à long terme.»*

**« Travailler dans la sérénité grâce à cette vision à long terme »**

important pour le territoire. Ces conventions successives intègrent notamment l'accompagnement technique des services du Parc pour des conseils en plantation sur les terrains appartenant aux sociétés (merlons, entrées de site...). Il s'agit de favoriser l'intégration des sites dans le paysage et l'environnement local, en préconisant des essences locales telles que le Charme, le Noisetier ou la Viorne Obier plutôt que des résineux.

La dernière convention en date (2011-2015) prévoit la réalisation d'une «Etude prospective, spatiale et paysagère du développement des sites carriers», afin de limiter leur impact paysager à court, moyen et long terme, en référence au Plan de paysage du bassin carrier de Marquise. Une étude néanmoins innovante et expérimentale à l'échelle nationale compte tenu du nombre et de la répartition géographique des sites sur le territoire. Un programme de management a également été mis en place afin de développer une prise de conscience environnementale chez l'ensemble du personnel carrier et de le sensibiliser à la gestion des déchets, aux espèces invasives ou encore à l'éco conduite.

### CHIFFRES-CLÉS :

Sur le territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale :

- 4 exploitants carriers sur le bassin carrier de Marquise (Carrières du Boulonnais, Carrières de la Vallée Heureuse, Carrières du Stinkal, Magnésie et Dolomie de France),
- 2500 emplois directs et indirects,
- 10 millions de tonnes en production de granulats par an,
- 9 communes concernées,

Côté biodiversité :

- 22 points d'observation de l'évolution du paysage,
- 79 espèces d'oiseaux recensées,
- 15 espèces de chauves-souris,
- 281 espèces végétales,
- 10 espèces d'amphibiens.

Sur le territoire du Parc naturel régional de l'Avesnois : entre 2011 et 2014 :

- 8 schémas de plantation réalisés pour 4 sociétés d'exploitation (Comptoir Calcaire et Matériaux, Secab, Bocahut et Société des carrières de Dompierre-Helpe),
- 1 ha de surfaces de massifs plantés et 13,4 km de haies plantées,
- 3 entreprises ont bénéficié de la démarche de sensibilisation de leurs salariés : la CCM à Wallers-en-Fagne en 2006 dans le cadre de la démarche de certification ISO 14001 (90 personnes), la Secab à Bellignies en 2007 (35 personnes) et la Société des Carrières de Dompierresur-Helpe en 2008 (18 personnes).

Côté biodiversité, des secteurs d'intérêt patrimonial majeur ont pu être préservés sur plusieurs sites du bassin carrier de Marquise et de l'Avesnois. *«Un couple de hiboux Grand Duc, a même choisi de nicher dans un front de taille qui n'a pas été touché depuis une quinzaine d'années, continue Olivier Poulain. Le Parc naturel et l'association Aubépine affiliée à la LPO (Ligue de protection des oiseaux) observent son évolution. Une autre zone des carrières, sur les pentes d'un dépôt, va faire l'objet d'une gestion plus écologique grâce au pâturage de moutons. Ce plan de paysage correspond tout à fait à la philosophie de notre entreprise familiale depuis 4 générations, et des carriers, qui sont avant tout, comme les agriculteurs, des terriens : valoriser économiquement nos ressources en respectant au maximum l'environnement. Transmettre aux générations suivantes un territoire dans un état meilleur que celui dans lequel il se trouvait auparavant. S'impliquer tous ensemble dans la réussite de ce projet», conclut-il.*



### PERSONNE-RESSOURCE :

**Jean-Pierre Geib**  
 jpgeib@parc-opale.fr  
 03 21 87 90 90

**Perrine Arfaux**  
 perrine.arfaux@parc-naturel-avesnois.com  
 03 27 14 90 82



## Diagnostiquer pour progresser

Le Parc naturel régional Scarpe-Escout s'est engagé depuis 2011 dans le volet 2 de la Charte Européenne du tourisme durable. Territoire fréquenté par les touristes tout au long de l'année, fort d'un réseau associatif dense, le Parc s'engage ainsi à accompagner ses prestataires touristiques dans une démarche de progrès. Objectif : développer un tourisme durable respectueux de l'environnement, contribuer à la notoriété de la destination et au développement de l'économie touristique.

Pour ce faire, il s'est appuyé sur une méthode d'éco-diagnostics, développée préalablement par le Parc naturel de l'Avesnois et le cabinet Sherpa Innovation. Des audits ont été menés auprès d'hébergeurs, d'équipements ou d'associations volontaires. De manière collective, des réunions et des ateliers thématiques ont permis de dégager des enjeux stratégiques communs. Puis individuellement, chaque prestataire a été audité. Un outil dynamique sous la forme d'une grille leur permet de s'autoévaluer de manière autonome. Chacun s'engagera donc «dans une démarche toujours plus responsable», explique Caroline Mairesse, chargée de mission Tourisme et Sports de nature, à travers la signature d'une charte rappelant les critères d'exemplarité à poursuivre ou à entamer en matière de respect de l'environnement, d'accessibilité, de sensibilisation du public, de mise en réseau avec d'autres acteurs économiques...

Le PNR représente un appui technique et logistique attentif, et évaluera le résultat des démarches de progrès engagées par ces prestataires. Premier à avoir bénéficié de la mise en place de cette charte, l'Association La Course des Terrils.



### Philippe VENDEVILLE, président de l'Association La Course des Terrils

La Course des Terrils, au cœur de la forêt domaniale de Raismes-Saint-Amand-Wallers, c'est «le 1<sup>er</sup> événement 100 % bénévole de course à pied au nord de Paris rassemblant 7 000 coureurs au cœur d'un écosystème complexe», résume Philippe Vendeville. Une course initiée par le Parc naturel régional Scarpe-Escout il y a 30 ans. Forte de 375 bénévoles, l'association a toujours tout mis en œuvre pour réduire l'impact des courses sur l'environnement. «Notre rôle est de préserver et d'éduquer. Sous l'égide du Parc, mais aussi avec la collaboration d'acteurs institutionnels comme la CAPH (Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut), la mairie de Raismes, l'ONF (Office national des forêts), etc. Nous avons défini cette charte pour aller encore plus loin grâce à une réflexion multipolaire en amont de la manifestation, au bilan et aval et surtout au compte-rendu d'éducation remis à tous les participants et les accompagnants.»

« Ce travail devrait servir d'exemple à d'autres manifestations régionales »

Concrètement, des actions variées ont mené à la suppression des véhicules moteurs même pour le balisage, au placement de cendriers

sur le site, à l'organisation d'un service de navettes pour limiter les déplacements personnels, à la création d'un lien entre les sites internet de l'association et du PNR pour informer encore mieux les participants sur les milieux naturels traversés, etc. Au total, 16 nouveaux engagements viennent s'ajouter aux 24 déjà pris par l'association. Le Parc réfléchit également à l'optimisation économique et touristique de la manifestation, avec les offices du tourisme et les hébergeurs du territoire. «Ce travail devrait servir d'exemple à d'autres manifestations régionales», termine Philippe Vendeville.

#### CHIFFRES-CLÉS :

- 15 prestataires touristiques éco-diagnostiqués.
- 1 outil d'analyse conçu selon 6 enjeux stratégiques et environ 130 critères.



PERSONNE-RESSOURCE :

**Caroline Mairesse**

c.mairesse@pnr-scarpe-escout.fr

03 27 19 19 70



## Transition énergétique : les artisans en première ligne

**A**ujourd'hui, il ne s'agit plus seulement pour le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale de sauvegarder le patrimoine bâti typique du territoire, mais d'accompagner les artisans dans le virage énergétique.

Le Syndicat mixte du Parc s'associe régulièrement depuis 2011 à des organismes professionnels (Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Région, Fédération Française du bâtiment, Association Création Développement Eco-Entreprises (CD2E), Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (Capeb 62) pour créer des programmes de formation sur l'écorénovation du bâti traditionnel à destination des artisans du territoire. Ces formations leur permettent d'être mieux armés sur les techniques et la législation, et de répondre à des marchés en expansion.

Une véritable plus-value économique pour la filière.

Le Parc, en collaboration avec la Capeb, va proposer une formation au module 3 du FeeBat\* consacré à l'isolation des bâtiments anciens. « Cette formation offre des compétences supplémentaires aux artisans engagés dans une démarche de qualification RGE (Reconnus Garants de l'environnement), délivrée par Qualibat, explique Lucie Duterte, chargée de mission écorénovation au Parc. Et pour un particulier faire appel à un artisan RGE offre l'accès aux aides financières de l'Etat prévues en matière de rénovation énergétique. »

### Sylvain HAZELARD, artisan indépendant

Depuis 3 ans, il restaure une ancienne forge de 1898 à Wimille. Il a rencontré le propriétaire de ce bâti typique du territoire, lors d'un stage pratique organisé par le Parc naturel des Caps et Marais d'Opale. « Autodidacte, je travaille à l'ancienne depuis toujours. Le Parc m'apporte une visibilité sur les matériaux naturels et la législation. Je consulte les fiches techniques éditées à ce sujet »,

« Une visibilité sur les matériaux naturels et la législation »

explique-t-il. « J'ai animé un stage pratique du Parc sur le rejointoiement naturel des pierres à destination du grand public. Je participe régulièrement aux « Brèves de maisons, brèves de comptoirs ». Des soirées durant

lesquelles le Parc réunit dans un « Estaminet de randonnée » (voir p 18) des particuliers et des professionnels pour partager de manière conviviale des solutions d'écorénovation et de



construction. « Dans 3 ans, il aura achevé ce chantier de longue haleine, pour lequel 99,8% des matériaux sont naturels ou recyclés. Enduits terre-lin-chaux pour les murs, dalles en chaux et argile, isolation en laine de bois et blocs de chanvre, l'habitation créée dans ces murs chargés d'histoire sera optimisée énergétiquement et ne nécessitera « quasiment pas de chauffage », assure Sylvain.

### CHIFFRES-CLÉS :

- 1 150 entreprises artisanales du bâtiment sur le territoire du Parc.

- Depuis septembre 2011, 37 stages pratiques et 16 soirées d'informations organisées.



PERSONNE-RESSOURCE :

**Lucie Duterte**  
lduterte@parc-opale.fr  
03 21 87 86 26

## Des bâtiments en bois local, esthétiques et durables

**D**évelopper l'écoconstruction et accompagner la structuration de la filière bois fait partie des missions du Parc naturel des Caps et Marais d'Opale, fort d'un taux de boisement deux fois supérieur à la moyenne régionale.

En 2009, le Parc a initié, en partenariat avec le Conseil régional - dans le cadre du projet Interreg IV - France-Wallonie-Flander-, «Paysages en transformation» - et avec la filière Nord-Picardie Bois, deux chantiers exemplaires utilisant des essences de bois locales (chêne, aulne, peuplier, hêtre) pour la construction agricole. Un éleveur de volailles à Licques et un éleveur de vaches laitières bio à Brunembert se sont lancés dans le projet. Leurs bâtiments ont vu le jour respectivement en décembre 2011 et décembre 2012. «Le bois apporte un grand confort de travail pour les éleveurs et les animaux par ses qualités acoustiques et de régulation hygrométrique. Durable, il nécessite un entretien peu contraignant et fait office de «pompe à CO2», constate Justine Bertoux, chargée de mission construction bois.

Surtout, ces deux chantiers «vitrines» amorcent de belles perspectives d'avenir. Ils illustrent la faisabilité technique de la construction en bois local et mobilisent toute la filière en offrant des débouchés économiques. Fort de trois modèles types optimisés par le groupement Ingébois/Ariètur pour diminuer le surcoût engendré par l'utilisation du bois local, le Parc amorce aujourd'hui une nouvelle page de l'aventure pour essayer l'expérience et initier de nouveaux chantiers.



### Jean-Luc SALMON, prestataire technique pour le Syndicat de défense des volailles du Boulonnais et du pays de Licques

assure l'encadrement technique, la formation des éleveurs et le développement de la filière. Il a suivi le projet de construction du poulailler en bois local à Licques. «*Nous souhaitons ce type de bâtiment, valorisant pour Licques et les éleveurs. Il s'intègre parfaitement dans ce paysage magnifique, sur le périmètre classé de l'abbaye, explique t-il. C'est une belle vitrine. Il faut aujourd'hui réussir à en diminuer le coût en travaillant sur des bâtiments mixtes.*» Pour Olivier Delzoidé, l'éleveur, l'expérience est positive, plus de quatre ans après la mise en fonctionnement du poulailler. «*C'est une installation moderne, très pratique en terme de gestion. Économique aussi. Grâce à l'isolation en laine*

### « Des bâtiments valorisants pour Licques et les éleveurs »

*de bois je réalise 1 000 euros d'économie de chauffage par an par rapport à un bâtiment classique. Très sain, il offre des conditions de travail agréables. L'aulne*

*qui l'entoure, utilisé en bardage autrefois pour les granges du territoire, se fond parfaitement dans la campagne qui entoure mon exploitation. Le projet a coûté 150 000 euros, subventionné à 50% par la Région », témoigne celui qui envisage aujourd'hui la construction d'un troisième poulailler.*

#### CHIFFRES-CLÉS :

- 2 bâtiments représentant l'utilisation de 14,6 m<sup>3</sup> d'aulne, 17 m<sup>3</sup> de peuplier et 55,1 m<sup>3</sup> de chêne.
- Bois en provenance des forêts avesnoises, à moins de 150 km des scieries.
- Chantiers ayant permis l'intervention de 6 entreprises bois régionales.



PERSONNE-RESSOURCE :

**Justine Bertoux,**  
jbertoux@parc-opale.fr  
03 21 87 86 32

## La collecte hippomobile passe la vitesse supérieure

Comment valoriser économiquement l'utilisation des chevaux de race régionale pour consolider leur sauvegarde ?

Collecte de déchets, ramassage scolaire, transport de touristes, entretien d'espaces verts, les pistes d'études sont nombreuses. En 2013, le Parc naturel régional Scarpe-Escout a mené avec l'ex Pays Pévélois, aujourd'hui Communauté de communes Pévéle-Carembault, une opération test unique en France. Il a mené des campagnes de collectes des déchets verts par les chevaux Traits du Nord à Beuvry-la-Forêt, en collaboration avec les élus, la Coved, les habitants et le Pôle Cheval Trait du Nord.

« Définition des circuits, travail en concertation avec les ripeurs et création d'une hippo-benne, le Parc s'est impliqué dans le projet de A à Z », explique Aurore Direz, chargée du développement rural. Il a ensuite dressé un bilan technique, économique, financier et social probant. « La collecte hippomobile est aussi efficace qu'une collecte classique au niveau des tonnages ramassés. S'il persiste un léger surcoût, l'efficacité environnementale et sociale a suffi à convaincre des élus déjà très impliqués. Les habitants trient mieux leurs déchets, se sentent acteurs du système, et le modèle génère des emplois et des débouchés économiques pour des prestataires privés », continue Aurore.

En 2014, les communes de Bachy et Capelle-en-Pévèle ont expérimenté ce modèle et l'ont pérennisé. En 2015, les communes de Coubriex, Orchies et Warlaing se lancent à leur tour dans l'aventure ! Un bel exemple de partenariat collectif pour lever les a priori et aboutir à un modèle économique durable et efficace.



### Thierry BRIDAULT, maire de Beuvry-la-Forêt

Lundi matin à Beuvry-la-Forêt. Le bruit des sabots Traits du Nord menés par Mélanie et Gaston Corbier (Attelages Les Traits du Moulin à Faumont) annonce le passage de la benne hippomobile. « Tout est parti de la volonté de sauver la race Trait du Nord en redonnant de la valeur ajoutée à ce cheval de travail, explique Thierry Bridault, le maire. Beuvry-la-Forêt possède l'avantage de disposer d'un centre de compostage sur son territoire (Valdec). Cela

### « Transformer les paroles en actes »

facilite le travail des ripeurs qui effectuent plusieurs déchargements lors des deux collectes hebdomadaires menées de juin à octobre. Mais on peut aussi trouver des alternatives en stockant chez des agriculteurs intéressés par

la transformation de ces déchets verts. » Suite à l'expérimentation fructueuse menée en 2013, « cette initiative pionnière menée avec le Parc naturel régional Scarpe-Escout » a été pérennisée. « Aujourd'hui, l'intercommunalité qui dispose de la compétence en matière de

ramassage des déchets, est convaincue. La commune travaille directement avec son propre prestataire, ainsi qu'un ripeur communal et deux salariés de la Coved », continue le maire. « Reste aujourd'hui à perfectionner la benne hippomobile pour faciliter le ramassage et les conditions de travail de ces derniers. Nos administrés sont satisfaits de cette démarche. Quand il s'agit d'environnement, il est aujourd'hui indispensable de transformer les paroles en actes », conclut-il.



### CHIFFRES-CLÉS :

- 5 communes engagées.
- 1 tonne de déchets verts collectée /h – 37 % de gaz à effet de serre en moins sur une journée de collecte (entre 4 et 6 h).
- Surcoût de 4 € TTC / la tonne par rapport à une collecte classique.



PERSONNE-RESSOURCE :

**Aurore Direz**

[a.direz@pnr-scarpe-escout.fr](mailto:a.direz@pnr-scarpe-escout.fr)

03 27 19 19 70



## Rouge flamande bio, une filière qui a de l'avenir

La Rouge flamande peut continuer sereinement à regarder passer le train de l'extinction des espèces. Star du Salon de l'Agriculture, cette laitière rustique et fertile, menacée de disparition au milieu du XX<sup>e</sup> siècle avec la concurrence de la Holstein, a été sauvée par une poignée d'éleveurs et le Centre régional de ressources génétiques. Ce dernier a oeuvré activement ces dernières années pour mettre sur les rails un plan de sauvegarde en conservant son patrimoine génétique originel, en favorisant l'élevage et recréant des filières. «*Avant, la viande de Flamandes était intraçable*, explique René Stievenard du CRRG, *elle partait dans des circuits qui nous échappaient complètement*». Aujourd'hui, «la filière bio se développe et a suscité l'intérêt d'autres opérateurs et l'émergence de la filière conventionnelle.» Depuis décembre 2013, trois éleveurs se sont engagés à fournir une vache par mois, dont la viande est valorisée en circuit court par l'opérateur Grégory Delassus dans une boucherie lilloise, avec l'appui logistique de la Coopérative Cévinor d'Avesnes-sur-Helpe. Les éleveurs expérimentent aussi avec succès depuis 2010 le pâturage de leurs bêtes sur des espaces naturels sensibles. «*Nous avions initié en partenariat avec le Parc naturel régional Scarpe-Escaut une expérimentation d'éco-pâturage avec deux boeufs flamands dès 2007 sur la tourbière de Vred, pour éprouver la rusticité de la race*», continue René Stievenard. Avec succès ! Non seulement les Rouges flamandes contribuent à la préservation de milieux fragiles, mais elles profitent de la qualité de ces pâturages et produisent une viande tassée, de caractère, au grain fin et au persillé harmonieux. Un nouveau modèle « original », qui démontre que l'économie locale a tout à gagner à préserver ses races locales.

### Elize et Vincent ROUSSEL, éleveurs à Thivencelle

C'est une mini-transhumance quotidienne qui se déroule durant l'été dans le petit village de Thivencelle. Elize Roussel, éleveuse, accompagne son troupeau vers les pâtures situées à quelques centaines de mètres de l'exploitation. «*La Rouge flamande est une vache endurente et intelligente*, explique-t-elle. *Nous avons repris une partie de l'exploitation familiale de mon mari et nous sommes installés en 2000. La Rouge flamande valorise très bien l'herbe. En tant que producteurs de cultures fourragères et de lait bio, nous avons toujours recherché la rusticité. Le CRRG nous a aidé à acquérir un taureau pur race pour assurer le renouvellement du troupeau.*» Ici, les bêtes ont de quoi se régaler. Les Roussel ont été deux fois primés au concours agricole national des prairies fleuries (2010 et 2011). Leurs terres disposent d'une

«*Valoriser la proximité,  
de la production à la  
consommation*»

flore diversifiée (environ 40 espèces) à la forte valeur alimentaire. «*Je n'ai jamais traité mes pâtures*, continue Vincent. *Nous faisons figure de pionniers lorsque mon père a*

*arrêté la culture de maïs dans les années 70 et est passé au bio. Nous les faisons aussi pâturer sur des espaces sensibles du Parc naturel régional Scarpe-Escaut.*» Leur travail illustre la complémentarité de la performance agronomique et du maintien de la biodiversité. Vendre la viande de Rouges flamandes, c'est avant tout «*une continuité dans notre philosophie de la valorisation de la proximité, de la production à la consommation. La filière se met en place. Nous avons d'excellents retours sur la qualité de notre viande. Une reconnaissance supplémentaire pour notre travail, qu'il reste à mieux valoriser économiquement.*»

#### CHIFFRES-CLÉS :

- 3 éleveurs pour la filière bio, 15 pour la filière conventionnelle.
- Le pâturage des Rouges flamandes en Espaces naturels sensibles représente plus de 160 hectares.
- Filière viande bio : production de 10 bêtes / an (soit 2 tonnes de viande), 40 bêtes / an pour la filière conventionnelle.

## Des voyages touristiques 100% parcs naturels

« Forts de leur engagement et de leur certification dans la Charte Européenne du tourisme durable (2<sup>ème</sup> certification obtenue pour 2012-2016), les Parcs naturels régionaux de l'Avesnois et Scarpe-Escout travaillent depuis 2012 à mettre en marché des prestations touristiques avec des opérateurs de voyages. Une démarche pionnière amorcée dans le cadre d'une initiative Interparcs menée par IPAMAC, l'association des Parcs naturels du Massif central », explique Céline Gardier, chargée de mission tourisme durable au Parc de l'Avesnois. Une véritable expérience pilote, qui a permis l'accompagnement de l'agence « Place Voyages » à Valenciennes, agréée à son tour dans la CETD au titre de sa marque réceptive « VISIT Nord-Pas-de-Calais ». Place Voyages a conçu, avec l'appui technique et les conseils du Parc, des formules « randonnée-découverte » à destination des groupes. « Nous avons construit trois formules de randonnées pédestres à la journée, ainsi qu'un séjour cyclotouristique de quatre jours à la découverte des trois Parcs naturels régionaux », poursuit Céline Gardier. Présentées au Salon des sports de nature à Lille, promues par le Parc auprès de la FFRP, des ADRT ou des offices de tourisme, ces offres d'un nouveau genre témoignent de l'expertise des Parcs en matière de mise en tourisme, de formation des acteurs touristiques sur les ressources du territoire et de mutualisation des compétences et des offres par la création de partenariats publics/privés.



### Frédéric BOULET, responsable commercial de Place Voyages

Place Voyages, c'est 60 ans d'expérience en matière de transports en autocars et de voyages touristiques au niveau national et international. C'est aussi une société valenciennoise au fort ancrage régional, reconnue grâce à la marque VISIT Nord-Pas de Calais, une offre de séjours clés en main de découverte de la région en autocar. « Travailler avec le Parc naturel de l'Avesnois pour construire des offres touristiques à destination des groupes de randonneurs nous a immédiatement

« Cette certification est une vraie plus-value pour notre société »

intéressés, explique Frédéric Boulet. Le Parc nous a engagés dans la Charte européenne du tourisme durable. Il nous a aidés à optimiser nos efforts en matière d'accessibilité, d'éco conduite ou de gestion des déchets. S'appuyer sur cette certification, c'est une vraie

plus-value pour notre société. C'est la garantie d'une meilleure connaissance du territoire, de ses ressources naturelles et paysagères. La garantie de prestations respectueuses de l'environnement grâce aux réseaux de restaurateurs et d'hébergements du Parc, également engagés dans un développement durable du territoire. » Avantage marketing pour Place Voyages, développement de l'activité touristique durable pour le Parc : une belle réussite en matière de contribution collective aux retombées économiques locales.

### CHIFFRES-CLÉS :

- 12 opérateurs de voyages en France engagés dans la CETD.
- 1 au niveau régional.
- 3 formules pédestres et 1 formule cyclo sur les 3 Parcs.



**Programme :**  
Inclut le gîte (base 1x double) et la pension complète, du déjeuner du jour 1 au petit déjeuner du jour 5.  
Inclut l'accompagnement des sorties vélo par notre capitaine de route, au départ en cours de route.  
À disposition d'un autocar de grand tourisme et d'un véhicule logistique au départ du gîte pour les déplacements et équipements des cyclistes, ainsi que les excursions des enfants.  
Options et séjours proposés pour les accompagnateurs.  
Inclut l'assistance - rapatriement - rapatriement.  
**Ne comprend pas :**  
Assurances non prévues au programme, soins supplémentaires hors menu, amendes à caractère pénal, taxe d'animation - en option.

	4 jours / 4 nuits			Jour supplémentaire		
	30	40	50	30	40	50
Prestations de base	615,00 €	550,00 €	510,00 €	155,00 €	135,00 €	125,00 €
Option	475,00 €	449,00 €	435,00 €	129,00 €	119,00 €	112,00 €

Tous nos programmes sont adaptables et modifiables en fonction de votre niveau et de vos envies. Pour tout aménagement, nous consulter.

**Renseignements et réservations :**  
VISIT Nord-Pas de Calais  
03 27 20 29 29  
[www.visitnordpasdecalsais.fr](http://www.visitnordpasdecalsais.fr)  
[contact@visitnordpasdecalsais.fr](mailto:contact@visitnordpasdecalsais.fr)



4 jours / 4 nuits

Programme  
spécial  
Accompagnants

Avec option  
étape  
supplémentaire

Nord - Pas de Calais / Belgique

« Voyage en Terre de Vélo »



Séjour certifié dans le cadre d'une collaboration entre partenaires engagés dans la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les espaces protégés.



PERSONNE-RESSOURCE :

Céline Gardier

[celine.gardier@parc-naturel-avesnois.com](mailto:celine.gardier@parc-naturel-avesnois.com)

03 27 77 51 60

Il n'est plus possible aujourd'hui de séparer les dimensions économiques, sociales, démocratiques et écologiques du développement territorial. Ces dimensions peuvent tout aussi bien se relayer pour produire des effets vertueux que conduire à des enchaînements néfastes. Beaucoup dépend de la qualité de la coordination des acteurs du territoire et de la prise de conscience des enjeux à long terme. C'est tout particulièrement vrai pour les parcs naturels régionaux.

Pour ces territoires, une attitude fréquente dans le passé, avant qu'ils ne soient reconnus comme espaces à gérer avec précaution, a été la suivante : il faut mettre les patrimoines naturels au service des humains (à commencer par ceux qui habitent le territoire) et de leur bien-être, au service du développement économique et de l'emploi. Or on ne peut plus raisonner de cette façon parce que cette vision a souvent conduit à dégrader des patrimoines mal exploités ou surexploités, au point de compromettre à long terme le développement humain et économique lui-même.

Les humains et le patrimoine naturel, dont la faune, la flore, les espaces forestiers, de prairies, littoraux, les cours d'eaux et zones humides, entretiennent des relations réciproques et peuvent se rendre des services mutuels, ce qui s'oppose à la fois à la sacralisation de la nature et à son exploitation non soutenable. Une économie soutenable de ces espaces suppose au fond de les considérer comme des éco-socio-systèmes. Elle pourrait reposer sur deux piliers. D'une part, privilégier une « économie qualitative du prendre soin » (des personnes, du lien social, des objets, de la vitalité des patrimoines naturels...) et non une économie quantitative ou productiviste du « produire toujours plus ». D'autre part, mettre au cœur des projets la haute qualité des biens communs sociaux et écologiques essentiels pour un développement humain durable du territoire, sur un mode beaucoup plus endogène.

Concrètement, de quels biens communs faudrait-il prendre soin pour une économie soutenable de ces



parcs ? C'est aux acteurs du territoire que revient la principale responsabilité de les définir et des instituer comme biens communs. Mais il est clair que l'on trouvera très souvent des enjeux tels que la qualité des eaux, des cours d'eau et d'éventuelles zones humides ; la qualité de la biodiversité animale et végétale d'espaces très divers, cultivés, non cultivés, ou en gestion soutenable pour les forêts, en veillant à freiner l'artificialisation qui est un « mal commun » ; la qualité des sols eux-mêmes, celle des paysages, la soutenabilité du système énergétique local et celle de son système de mobilité. Mais aussi des biens communs humains et sociaux comme la qualité de savoir faire préservés et entretenus, l'éducation des jeunes et l'éducation populaire à la connaissance et à la préservation des patrimoines de toute sorte, les liens sociaux et les événements festifs, l'accessibilité soutenable aux espaces naturels ouverts, l'intelligence collective et la capacité d'innovation et d'expérimentation des habitants et des organisations. Mais l'activité économique et l'emploi dans tout cela ? Les expé-

riences existantes montrent qu'une économie du prendre soin, plus coopérative, et veillant à la qualité des biens communs précédents, est beaucoup plus riche en emplois utiles, ayant du sens, que les stratégies qui visent, sans l'atteindre vraiment, la croissance des quantités produites et les gains de productivité. On produit en réalité non seulement plus de bénéfices non économiques mais aussi plus de valeur ajoutée économique en intégrant ces biens communs dans la production et dans la consommation. Et une partie plus importante de cette valeur ajoutée reste dans le territoire dès lors que sont encouragés et aidés les circuits courts, le petit commerce local et les PME participant à l'aventure collective, le tourisme respectueux de l'environnement, les services aux personnes en milieu rural, les associations qui animent le territoire et aident certains publics, etc. Rien de tout cela n'est facile, il n'y a aucune recette autre que la coopération active des citoyens et des organisations en relation avec les élus et les administrations. En cette année 2015, avec la conférence de Paris sur le Climat (COP 21), les parcs naturels régionaux ont une partition à jouer. Elle semble modeste, mais elle peut être exemplaire. Parmi les

plus importants puits de carbone on trouve non seulement les forêts si elles sont gérées de façon soutenable, les zones humides, mais aussi les sols : selon les Nations Unies, la restauration des terres agricoles est l'une des mesures les plus importantes pour atténuer le réchauffement. Et par ailleurs l'agriculture est aujourd'hui responsable d'environ 20 % des émissions nationales de gaz à effet de serre, un chiffre qui pourrait être divisé par deux ou trois avec une autre agriculture. Autant dire que des territoires ruraux en pointe, comme peuvent l'être les parcs naturels régionaux, ont une place à tenir dans la lutte contre le changement climatique.

**Jean GADREY,**  
*professeur honoraire d'économie, Université de Lille 1*



Cette publication est le fruit d'un travail collectif et de multiples contributions, sans lesquels Espaces naturels régionaux n'aurait pu l'éditer. Que les contributeurs en soient remerciés.

### AUX MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION :

Philippe GODEAU, chargé de mission valorisation des produits et des savoir-faire, Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

Philippe LESAGE, responsable du pôle développement économique en milieu rural, Parc naturel régional de l'Avesnois

Lysiane LOCUFIER, chargée de mission à la Direction de l'Aménagement Durable, Coopération Territoriale et projets, Conseil régional Nord-Pas de Calais

David MOULIN, directeur adjoint, Espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais

Christelle PARMENTIER, responsable du pôle développement, Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Vincent CHASSAGNE, expert associé à Mairie-Conseil Caisse des Dépôts, partenaire de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Jean GADREY, économiste, professeur émérite d'économie à l'université Lille I.

Claire DECRAENE, journaliste, photographe, auteur des interviews et textes de la publication, COM E(t)CLAIR, cometclair@gmail.com.

### AUX PERSONNES INTERVIEWÉES :

#### • Habitants, professionnels et membres associatifs :

Véronique et Xavier ADRIANSEN, producteurs de plaquettes à Louches

Béatrice BERTIN, directrice administrative et financière de l'entreprise Fizzy à Sars-et-Rosières, présidente de l'association ECOPARC A23

Frédéric BOULET, responsable commercial de Place Voyages à Valenciennes

Christophe BZEROVSKA, restaurateur, Le Pavé de Sars à Sars-Poterie

Jean-Luc DEFROIDMONT, responsable commercial de la société Defroidmont à Maroilles

David DELBERGUE, président de l'association «Producteurs de Scarpe-Escaut», producteur de foie gras, canards et volailles à Landas.

Hervé DELCOURT gérant de la société Graines Bocquet à Moncheaux

Olivier DELZOIDE, éleveur de volailles à Licques

Nicole DOYER, propriétaire de l'Estaminet-café de la mairie à Tournehem-sur-la-Hem

Martine DUBOIS, présidente de l'Association « Vergers haute-tige de l'Avesnois », éleveuse de moutons Charolais-Texel à Jolimetz

Didier DUJARDIN, président de l'Association Novafruits, producteur Les Vergers bio à Ohain

Fabrice FERMAUT, boucher à Dunkerque

Sylvain HAZELARD, artisan indépendant

Steve KUZMA, directeur de la Ferme du Major à Raismes

Myreille LEBEURRE, vice-présidente des Gîtes de France du Pas-de-Calais, propriétaire des Gîtes des Prés Billard à Desvres

Olivier POULAIN, président de l'UNICEM Nord-Pas de Calais, directeur du groupe CB-RSE & immobilier

Yannick PRZESZLO, trésorier du GABNOR, producteur de lait

Elize et Vincent ROUSSEL, éleveurs et agriculteurs à Thivencelle

Jean-Luc SALMON, prestataire technique pour le Syndicat de défense de volailles du Boulonnais et du pays de Licques

Elisabeth et Jacques TONDEUR, propriétaires de gîtes PANDA à Dimechaux

Bernard VAN PEER, propriétaire de l'Auberge du Bord des eaux à Mortagne-du-Nord

Philippe VENDEVILLE, président de l'Association « La Course des Terrils »

**• Elus locaux :**

Thierry BRIDAULT, maire de Beuvry-la-Forêt

Alain BOCQUET, Président de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut

**• Représentants de services de l'Etat, de collectivités territoriales et de leurs établissements publics**

Anne-Laure BLAISE, Conseillère RHD à la Chambre d'agriculture de région Nord-Pas de Calais

Olivier CLAUDE, directeur du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, directeur référent au développement économique à la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux de France.

François LETELLIER, Directeur général des services de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois

Nadia ROUACHE, chargée de mission à la Direction de l'Aménagement Durable, Coopération Territoriale et Projets au Conseil régional Nord-Pas de Calais.

**POUR EN SAVOIR PLUS :****PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AVESNOIS**

[www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr)

**PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE**

[www.parc-opale.fr](http://www.parc-opale.fr)

**PARC NATUREL RÉGIONAL SCARPE-ESCAUT**

[www.pnr-scarpe-escaut.fr](http://www.pnr-scarpe-escaut.fr)

**ESPACES NATURELS REGIONAUX**

[www.enrx.fr](http://www.enrx.fr)

[www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr)

**CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES**

Claire DECRAENE

Olivier DELVAUX / ENRx

Samuel DHOTE

David DELECOURT / PNR Scarpe-Escaut

Barbara GROSSMANN

Francois MULET / PNR Caps et Marais d'Opale

Matthieu FRANQUIN / PNR Avesnois



## LES PARCS & l'économie territoriale

La collection « Les Parcs & » :

- présente la diversité des missions et interventions des Parcs, les innovations apportées,
- illustre, par des exemples choisis, concrets et opérationnels, les méthodologies utilisées et les partenariats mis en oeuvre,
- replace les programmes d'actions au regard des enjeux territoriaux, environnementaux et sociétaux.

Déjà paru :

- Les Parcs & l'eau (2008)
- Les Parcs & l'agriculture durable (2009)
- Les Parcs & la biodiversité (2010)
- Les Parcs & la gouvernance (2012)
- Les Parcs & les arbres (2013)
- Les Parcs & l'écocitoyenneté (2014)

contact@enrx.fr  
www.enrx.fr  
www.plantonsledécor.fr

6, rue du Bleu Mouton  
BP 73 - 59028 LILLE CEDEX  
métro : République  
tél : +33(0)3 20 12 89 12  
fax : +33(0)3 20 12 89 39

espaces naturels régionaux  
NORD-PAS DE CALAIS

RÉGION NORD-PAS DE CALAIS

ENR<sup>N</sup> est soutenu par la Région Nord-Pas de Calais pour mettre en œuvre des missions d'envergure régionale précisées dans une convention d'objectifs pluriannuelle.

Editeur et directeur de la publication : Espaces naturels régionaux représenté par Emmanuel Cau, président  
Rédacteur en chef : Jean-Louis Thomas  
Coordination et suivi éditorial : David Moulin  
Rédaction : Claire Decraene  
Design graphique : Gilles Pottier / Stéphane Descamps  
Impression : Nord'Imprim (Steenvoorde)  
Dépôt légal : novembre 2015  
© Espaces naturels régionaux

Imprimé avec des encres végétales sur Satimat Green composé de 60% de fibres recyclées et 40% issues de forêts certifiées FSC.

Nord'Imprim est certifiée ISO 9001-ISO 14001